

01/07/2018

Analyse des besoins sociaux

RÉALISÉE PAR MAUD LE CALVÉ, ASSISTANTE DE SERVICE SOCIAL - CIAS -
ET GAËTAN HOFFNER - MEMBRE DE L'ASSOCIATION MONTAGNE & LOISIRS

SOMMAIRE

1ère partie : présentation de l'environnement	2
I. LE CONTEXTE.....	3
II. LA POPULATION	3
1. Une population en forte croissance.....	3
2. Une population plus jeune que la moyenne départementale	5
III. LE LOGEMENT.....	8
IV. LES SERVICES.....	8
V. LA SANTÉ.....	10
VI. L'EMPLOI.....	13
1. Des emplois industriels et agricoles encore présents	13
2. Une population active croissante travaillant hors du territoire	14
3. Des revenus élevés liés aux salaires suisses	15
4. L'industrie horlogère	17
5. L'agriculture	18
VII. LA MOBILITÉ.....	19
VIII. LA VIE CULTURELLE & ASSOCIATIVE	19
2ème partie : l'enquête de territoire, dépouillement et analyse	21
I. LES OUTILS DE RECUEIL DES DONNÉES SUR LE TERRAIN	21
1. Les entretiens	21
2. Les questionnaires	22
II. LES BESOINS RECENSÉS	23
1. Dépouillement des questionnaires et croisement avec les entretiens	23
2. Des besoins identifiés par la population et les partenaires	30
3. Les services existants sur le territoire	32

1^{ère} partie : Présentation de l'environnement

La Communauté de Communes du Pays de Maîche se situe dans le département du Doubs, à la frontière suisse. Le pays horloger est un territoire de moyenne montagne, situé majoritairement sur les premiers et seconds plateaux du massif du Jura. Il est structuré autour de 2 rivières, le Doubs, dont il partage une partie de son linéaire avec la Suisse, et le Dessoubre. L'altitude moyenne des communes varie de 250 m à Saint-Hippolyte à 930 m pour Urtière.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes de St Hippolyte a été rattachée à celle de Maiche qui comprend désormais 43 communes.

Elle compte 19 000 habitants au 1^{er}/01/2017 (18 504 au 01/01/2014). Les communes les plus peuplées sont Maîche (4 353 habitants), Charquemont (2 662 habitants), Damprichard (1 881 habitants) et Saint-Hippolyte (921 habitants). La plus petite commune est Urtière qui compte 7 habitants. La moyenne des 38 autres communes est de 240 habitants. La population a augmenté de 4,1 % entre 2009 et 2014 (+ 1,8% pour la moyenne du Département).

Il s'agit d'une zone rurale, éloignée des agglomérations de Besançon (74 km) et Montbéliard (43 km). Elle n'est pas desservie par les transports ferroviaires, seul le bus permet de se déplacer vers les villes pour les personnes sans moyen de locomotion.

Cette EPCI comprend un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) qui s'adresse aux habitants depuis la petite enfance jusqu'aux personnes âgées :

Actions d'aides aux personnes âgées et handicapées

- Il gère un service de portage de repas à domicile ;
- Il participe au fonctionnement de la MARPA (Maison d'accueil rurale pour personnes âgées) ;
- Il emploie une assistante sociale qui accompagne les familles dans la constitution des dossiers d'aide sociale auprès du Département, pour la prise en charge financière des frais de placement en foyer pour adultes handicapés ou pour l'EHPAD. Ce travailleur social apporte aussi un soutien administratif aux personnes âgées et collabore avec des partenaires sur des projets collectifs auprès des séniors.

Actions en faveur de la petite enfance

- Il gère le Relais assistante maternelle du plateau de Maîche et a signé une convention avec Familles Rurales sur le secteur de St Hippolyte.
- Il participe au fonctionnement des services « petite enfance » de la ville de Maîche donnant accès au multi-accueil pour les enfants de tout le secteur et à la ludothèque.

Service social-insertion-logement

- Il gère un logement d'extrême urgence ;
- Il effectue la domiciliation des personnes sans domicile fixe en vue de permettre leur accès aux droits ;
- Il contribue au fonctionnement de l'épicerie sociale en lien avec les services sociaux du département ;
- Il adhère à la Mission locale (accompagnement social et professionnel des jeunes de 16 à 25 ans).

I. LE CONTEXTE

Le syndicat mixte intercommunal d'action sociale (SIAS) a été créé en 1978, il s'agissait d'une volonté des élus de favoriser la proximité avec leurs administrés et de répondre aux besoins sociaux du territoire. Il est devenu le CIAS au 01^{er} janvier 2017 suite à l'application de la loi NoTRé du 07/08/2015. Avant le 01^{er} janvier 2018, le CIAS employait deux travailleurs sociaux qui se partageaient l'accompagnement du public : la conseillère en économie sociale et familiale avait en charge le suivi des personnes isolées, sans enfant à charge, de 21 ans à 59 ans ; l'assistante de service social assurait le suivi global des personnes âgées de 60 ans et plus.

Suite à l'extension de l'EPCI, le CIAS connaît une restructuration. Il ne remplit aujourd'hui que ses missions obligatoires et a rendu au Département les missions d'accompagnement du public.

Les élus se questionnent sur les nouvelles missions qui pourraient être confiées au CIAS afin d'accompagner la population. Ils ont la volonté de répondre aux attentes de leurs habitants et pour se faire, il leur faut connaître l'ensemble des besoins du territoire. Le CIAS s'est donc engagé dans une analyse des besoins sociaux.

En parallèle, un membre de l'association Montagne et Loisirs, M. HOFFNER, a repéré un besoin important des habitants de se retrouver, d'avoir un lieu pour créer du lien social. Alors qu'il a tenu un restaurant durant une saison et a animé des soirées, il a commencé un diagnostic social en échangeant avec la population, a mesuré la motivation des habitants et le potentiel du secteur, et a muri l'idée d'ouvrir un centre socio-culturel. Il s'est alors rapproché du Président de la Communauté de communes pour lui présenter son projet. Il a été convié à une réunion du conseil communautaire puis du conseil d'administration du CIAS. Ce dernier a constitué le 26 juin 2018 un comité de pilotage regroupant d'une part des membres du conseil et d'autre part l'assistante de service social du CIAS, Mme LE CALVÉ, et M. HOFFNER.

Il a été décidé de ne pas cibler un public en particulier mais d'orienter l'ABS sur l'ensemble de la population et sur tout le territoire de l'EPCI.

Une première partie fera une présentation du territoire de l'EPCI, la deuxième partie présentera l'enquête menée sur le territoire, l'analyse des résultats et la troisième partie étudiera les services existants pour accompagner chaque type de public et les axes de travail définis.

II. LA POPULATION

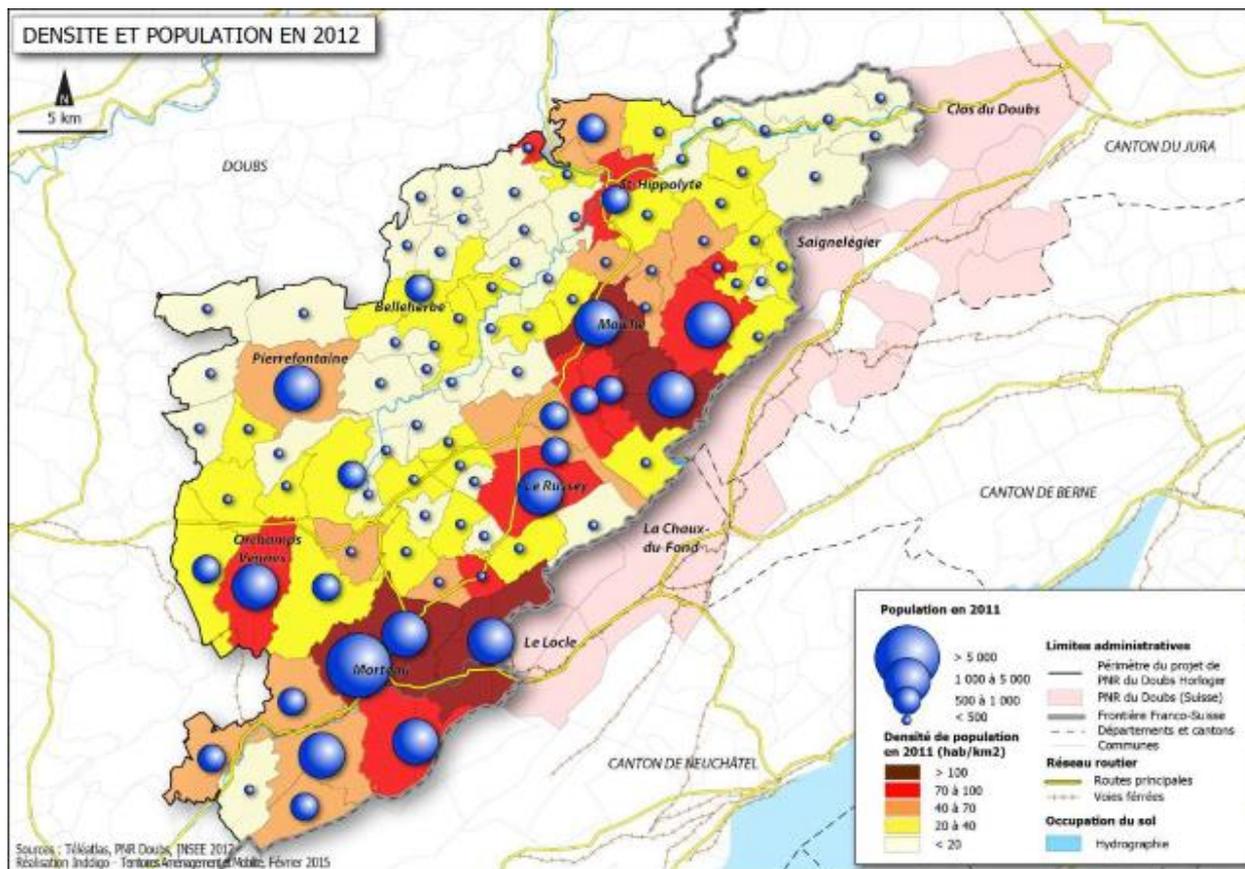
1. Une population en forte croissance

Le territoire Horloger, qui regroupe trois Communautés de communes : le Val de Morteau, le Plateau du Russey et le Pays de Maîche, compte 54 100 habitants, pour une superficie de 1 037 km² (Source : INSEE, RP 2011), soit près de 6 300 individus de plus qu'en 1999 (47 800 habitants). Trois communes ont plus de 4000 habitants : Morteau (6 758), Villers-le-Lac (4 445) et Maîche (4 380). Elles représentent 29 % de la population du territoire.

	1968	1975	1982	1990	1999	2011
Population Nb d'habitants	44 768	46 451	46 002	46 925	47 812	54 106
Evolution		+ 3,8 %	-1,0 %	+ 2,0 %	+ 1,9 %	+ 13,2 %

Tableau 1 : Evolution de la population sur le territoire d'étude depuis 1968 (source INSEE ; RP 2011).

La densité moyenne de population est de 52 habitants au km². Les communes les plus densément peuplées se situent à proximité de la frontière suisse, notamment Morteau, Maîche, Villers-le-Lac, Charquemont et Les Fins (cf. carte ci-après).



Carte 1 : Population et densité de population par commune en 2012

L'accroissement moyen de la population, sur la première décennie de ce siècle est de 1,10 % par an en moyenne (+ 0,42 % à l'échelle régionale), contre + 0,23 % la décennie précédente, avec une accélération encore plus marquée depuis 2006 (Source : INSEE, RP 2011).

Les communes en périphérie des pôles urbains de Morteau et Maîche connaissent une croissance de population depuis 1980, marquant le début du processus de périurbanisation sur le territoire.

A partir des années 2000, la tendance à la hausse se généralise et la population augmente sur la majorité du territoire. L'entrée en vigueur des accords bilatéraux entre la Suisse et l'Union Européenne à partir de 2002, facilitant la libre circulation des personnes, a très certainement contribué à ce dynamisme.

Le processus de périurbanisation se poursuit avec la croissance rapide de la population dans les communes frontalières, ou le long des axes de communication à destination de la Suisse. Bien que de poids limité (176 habitants en 2017), Ferrières-le-Lac est celle qui a connu la croissance la plus importante (+117 % entre 1999 et 2011). D'autres connaissent également une croissance considérable : Fournet-Blancheroche (+36 %), Les Écorces (+32 %), Frambouhans (+32 %).

Cependant, certaines communes du Nord-Ouest continuent de voir leur population diminuer, à l'image de Liebvillers (-19 %), Saint-Hippolyte (-13 %), Vaclusotte (-12 %) ou encore Vaufrey (-8%). Ces communes, bien que proches des axes de communication, ne bénéficient pas du même dynamisme transfrontalier.

La croissance de la population enregistrée depuis les années 1980 repose sur son solde naturel, qui avoisine les + 0,5 % par an sur la période 1982-2011. Concernant le solde migratoire, alors qu'il était négatif, les

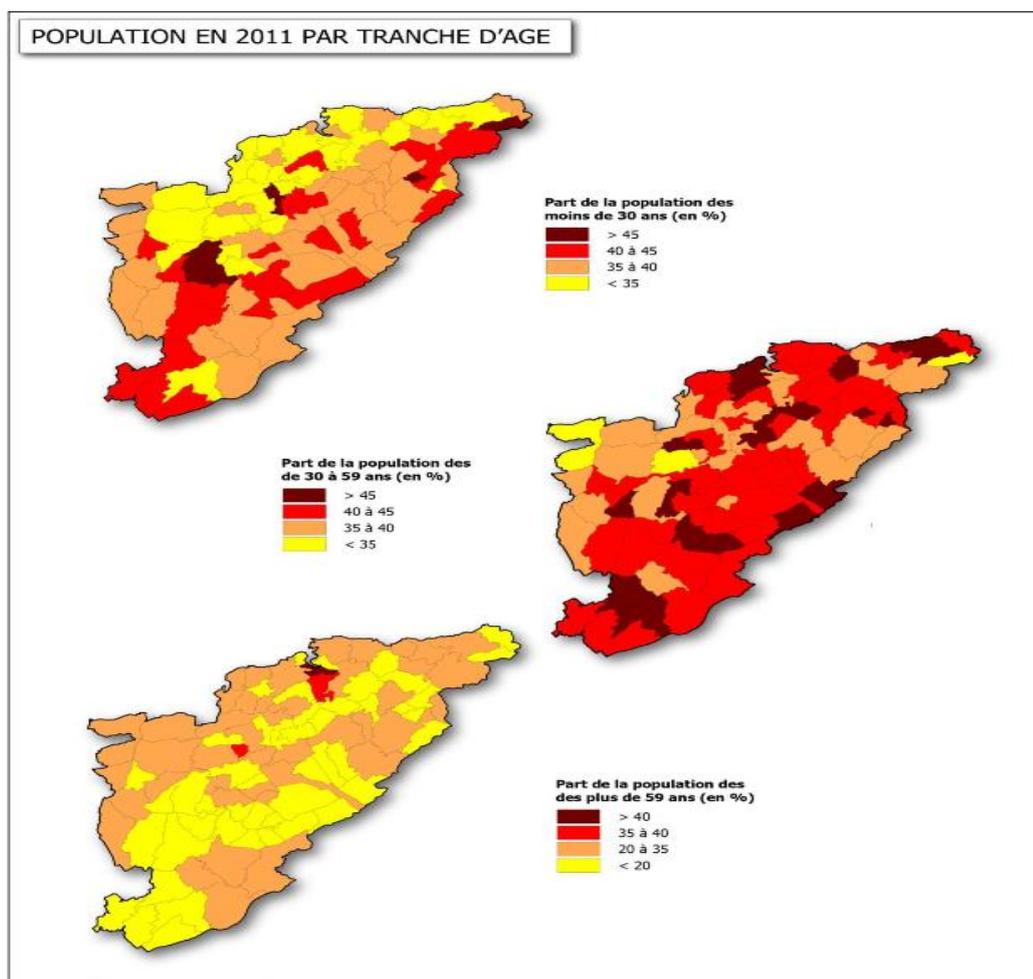
flux s'inversent au tournant du siècle et le solde devient positif, dynamisant significativement la croissance démographique. A l'inverse le département du Doubs enregistre entre 1999 et 2011 un déficit migratoire d'environ 1 500 habitants.

2. Une population plus jeune que la moyenne départementale

Les habitants du territoire sont majoritairement plus jeunes que la moyenne départementale. La part des 0-14 ans est ainsi de 20,1 % contre 18,7 % au niveau départemental. Si la part des 15-29 ans est inférieure à celle du département, notamment du fait du départ des étudiants du territoire pour poursuivre leur cursus, la part des jeunes foyers redevient majoritaire. A l'inverse, les plus de 60 ans représentent 21 % de la population du territoire contre 22,5 % au niveau départemental.

En termes de répartition, la présence importante d'actifs dans les communes frontalières abaisse l'âge moyen de leur population. Deux communes comptent plus de 35 % des plus de 60 ans sur leur territoire, Bief et Fleurey. A l'inverse, Burnevillers, Ferrières le lac et Vaicluse ont une part de moins de 30 ans autour de 50 % (cf. carte ci-après) (Source : INSEE, 2011).

Cependant, le territoire connaît un vieillissement tendanciel de sa population. Ainsi, dans ses projections démographiques, l'INSEE projette pour le pays horloger une augmentation de 50 % du nombre de personnes âgées de plus de 74 ans (Source : Schéma des services à la population du Pays Horloger, 2008). Cette évolution implique une mise à niveau des services et équipements pour accompagner les besoins des personnes âgées et permettre une adéquation aux attentes en fonction des différentes étapes de leur vie.



Carte 2 : Part de la population par tranche d'âge en 2011

Quelques chiffres clés

Source : Données statistiques CAF du Doubs

Villes	Population	Nombre d'allocataires	Pourcentage d'allocataires
Charquemont	2708	300	11%
Damprichard	1907	217	11%
Maïche	4395	665	15%
Saint-Hippolyte	919	133	14,5%

Tableau 1 : Pourcentage d'allocataires de la CAF par rapport à la population de la commune

Villes	Nb de bénéficiaires Aides au logement	Nombre d'allocataires CAF	AF	CF	ARS (rentrée 2016)	ASF	AEEH	AAH
Charquemont	224	300	150	18	40	7	0	13
Damprichard	278	217	100	19	42	0	0	15
Maïche	1 282	665	226	34	101	20	10	129
Saint-Hippolyte	276	133	51	10	27	5	0	17

Tableau 2 : Nombre de bénéficiaires des allocations familiales versées par la CAF par communes de l'EPCI en 2017

AF : Allocations Familiales (à partir de 2 enfants) ; CF : Complément familial (à partir de 3 enfants) ; ARS : Allocation de rentrée scolaire ; ASF : Allocation de Soutien Familial (pour une personne qui élève seule son enfant privé de l'aide de l'un de ses parents) ; AEEH : Allocation d'éducation enfant handicapé ; AAH : Allocation Adulte Handicapé

Villes	Nombre d'allocataires	Allocataires PPA	dont Nombre PPA jeunes	RSA jeune	Allocataires RSA	RSA Majoré	RSA non majoré
Charquemont	300	29	9	0	11	0	0
Damprichard	217	38	6	0	15	0	0
Maïche	665	133	16	0	69	13	56
Saint-Hippolyte	133	29	8	0	21	0	0

Tableau 3 : Nombre de bénéficiaires de la prime d'activité et de bénéficiaires de la prime d'activité de moins de 25 ans par communes de l'EPCI en 2017 et de bénéficiaires du RSA

Villes	Nombre d'allocataires	Alloc PAJE	Alloc prime à la naissance	Allocation de base	Alloc ASMA	Alloc Prepare	Alloc Clca
Charquemont	296	77	0	37	45	9	7
Damprichard	205	58	0	27	38	9	0
Maïche	660	104	0	69	46	15	0
Saint-Hippolyte	144	28	0	21	14	5	0

Tableau 4 : Nombre de bénéficiaires de la PAJE (prime d'accueil du jeune enfant), versée jusqu'au 3 ans de l'enfant, par communes de l'ECPCI en 2016

ASMA : complément libre choix du monde de garde par une assistante maternelle agréée ; Prepare : prestation partagée d'accueil d'éducation de l'enfant (congé parental) ; CLCA : complément de libre choix d'activité (si vous avez cessé ou réduit votre activité professionnelle pour élever votre ou vos enfant(s) de moins de 3 ans)

Villes	Nbre d'alloc	Cple ss enft	Cple 1 enft	Cple 2 enfts	Cple 3 enfts	Cple 4 enfts et +	H seul	F seule	Mono parental 1 enft	Mono 2 enfts	Mono 3 enfts	Mono 4 enfts et +
EPCI	2 159	63	223	667	244	38	298	355	121	110	32	8
Charquemont	300	12	46	113	29	0	30	34	14	15	0	0
Damprichard	217	9	27	64	25	0	25	33	13	13	0	0
Maïche	665	23	48	131	42	0	134	181	43	37	14	0
Saint-Hippolyte	133	0	12	22	10	0	28	24	16	10	0	0

Tableau 6 : Configuration familiale 2017

Les chiffres tendent à confirmer que la population du secteur est active et jeune. En effet, l'allocation versée pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée touche de nombreux allocataires de la CAF, le nombre de bénéficiaires du RSA reste faible (10% des allocataires CAF pour 14,5% à Besançon). La proportion de couple avec 2 enfants est majoritaire (31%).

Mais les chiffres montrent également :

- Un taux important de personnes bénéficiaires de l'AAH sur la commune de Maïche : 19 % des allocataires ;
- Une part importante de femmes et hommes isolés : 30 % des allocataires CAF

III. LE LOGEMENT

87 % des logements sur le territoire sont des résidences principales (Source : INSEE, 2011). Leur nombre est en très forte augmentation : + 17 % à Maïche. Pour exemple, 90 % de la population de Frambouhans est propriétaire.

Si en 1999 le taux de vacance de logements était encore inférieur à celui du département (5,6 % contre 6,0 %), il a fortement augmenté par la suite et, en 2011, il est supérieur à celui du département : 7,8 % sur notre territoire contre 7,2 % dans le Doubs (Source : INSEE, 2011). Il peut s'agir de biens anciens, vétustes, mal positionnés ou en attente d'opérations de restructuration. Alors que le parc de résidences principales progresse, la vacance s'accroît à Maïche (+89 %) (Source : INSEE, 2011).

Les communes de moins de 500 habitants, qui réunissent seulement 24 % de la population du territoire, cumulent plus de la moitié des résidences secondaires. Le nord et l'est sont particulièrement concernés : d'anciennes maisons ou fermes sont rachetées pour devenir des maisons de vacances. Toutefois, l'évolution des résidences secondaires est négative entre 1999 et 2011 : -50 % sur Saint-Hippolyte (Source : INSEE, 2011). Ce fort recul peut s'expliquer par le basculement de logement du parc secondaire dans le parc principal, du fait de la forte demande liée à la croissance démographique.

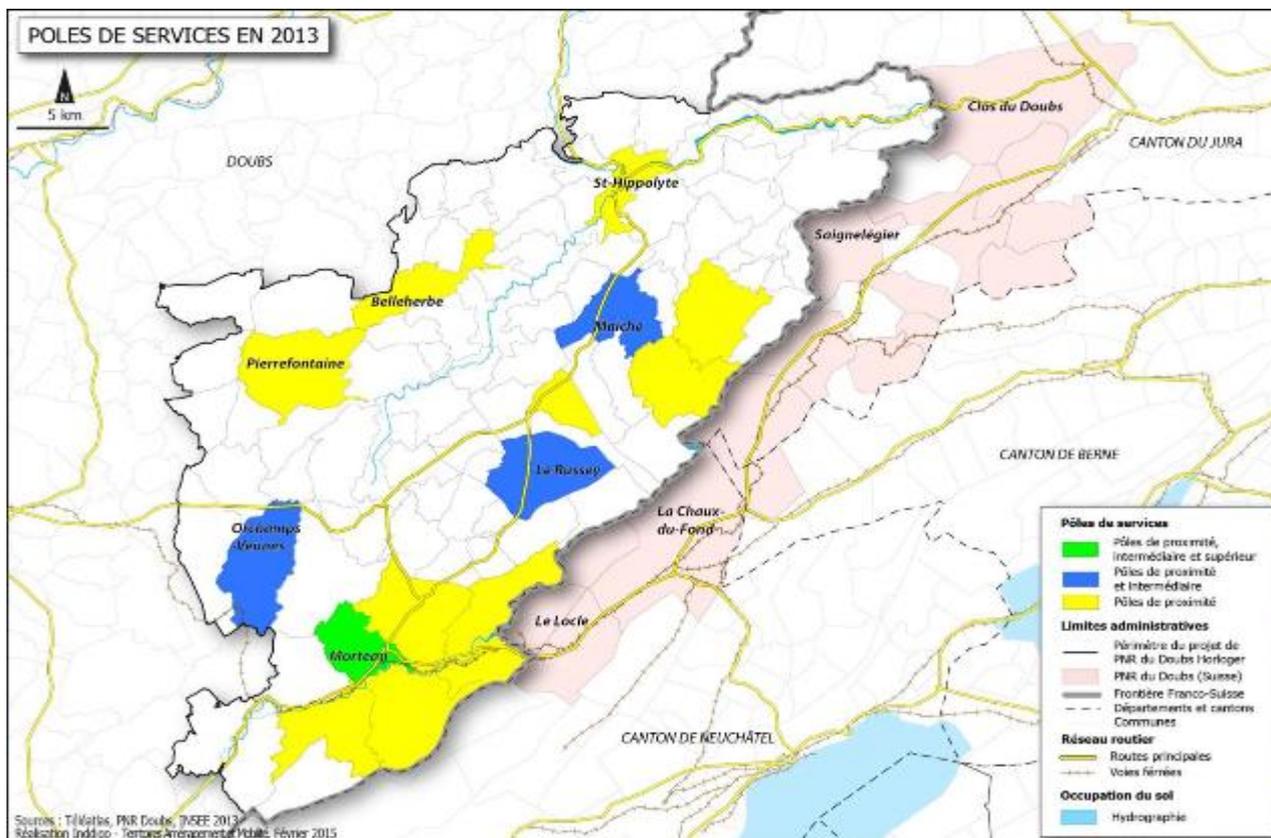
Les logements sociaux sont très peu répandus sur le territoire. Ils représentent seulement 4,4 % des résidences principales contre 13,7 % dans le Doubs. Cinq ans auparavant, le taux était à 4,8 %, ce qui traduit un recul relatif. La majorité des communes n'ont aucun logement social. Les communes avec les taux de logements sociaux les plus élevés sont Maïche (12,3 %), Goumois (11,5 %) et Damprichard (10,9 %).

IV. LES SERVICES

L'INSEE a créé une typologie de classification des services en trois gammes :

- La gamme de proximité réunit les plus courants, telle que l'école élémentaire, la boulangerie ou le médecin généraliste ;
- La gamme intermédiaire regroupe des équipements moins fréquents, comme le collège, le supermarché ou le laboratoire d'analyses médicales ;
- La gamme supérieure est plutôt l'apanage des pôles urbains où l'on trouve, par exemple, le lycée, l'hypermarché ou l'hôpital.

Ces trois gammes mettent en évidence une organisation hiérarchisée du territoire en termes de services à la population. Pour chacune d'entre elles, on peut identifier des pôles de services, selon un critère de nombre minimal d'équipements par gamme. Ainsi, une commune est pôle de services d'une gamme si elle possède au moins la moitié des équipements de celle-ci. Les équipements les plus rares s'implantent dans les communes les plus peuplées, qui disposent également des équipements les plus fréquents.



Carte 3 : Pôles de services en 2011

Les pôles de la gamme de proximité sont les plus représentés. Ils comprennent Charquemont, Damprichard et Saint-Hippolyte. Globalement les communes les mieux équipées sont celles qui ont le nombre d'habitants le plus important. Les pôles de la gamme intermédiaire comptent uniquement Maîche sur notre territoire. La commune regroupe des magasins de vêtements, viennent ensuite les librairies-papeteries, les magasins électroménagers et les magasins d'équipement du foyer. A l'inverse, les équipements les moins présents, en nombre, sont les services à la personne (petite enfance et personnes âgées) et les équipements de sports et loisirs. Concernant la gamme supérieure, aucune commune de l'EPCI n'est concernée, seule Morteau entre dans les critères.

Les commerces de proximité sont correctement répartis sur le territoire et en adéquation avec la population. La vitalité des commerces est bonne sur le territoire. Cela peut s'expliquer pour deux raisons : le pouvoir d'achat des travailleurs frontaliers, la proximité de la Suisse et la faible part de supermarchés (Maîche seulement). Les communes de Charquemont et Damprichard, qui font partie des communes les plus peuplées de l'EPCI, n'ont qu'une épicerie. Leurs habitants sont obligés de se déplacer sur Maîche.

Le maintien de cette offre commerciale de proximité est important. Elle est à la fois source de services pour les habitants (là encore dans un contexte de vieillissement donc de mobilités contraintes) et lieux de valorisation des produits locaux (dans les commerces, magasins de vente, etc...).

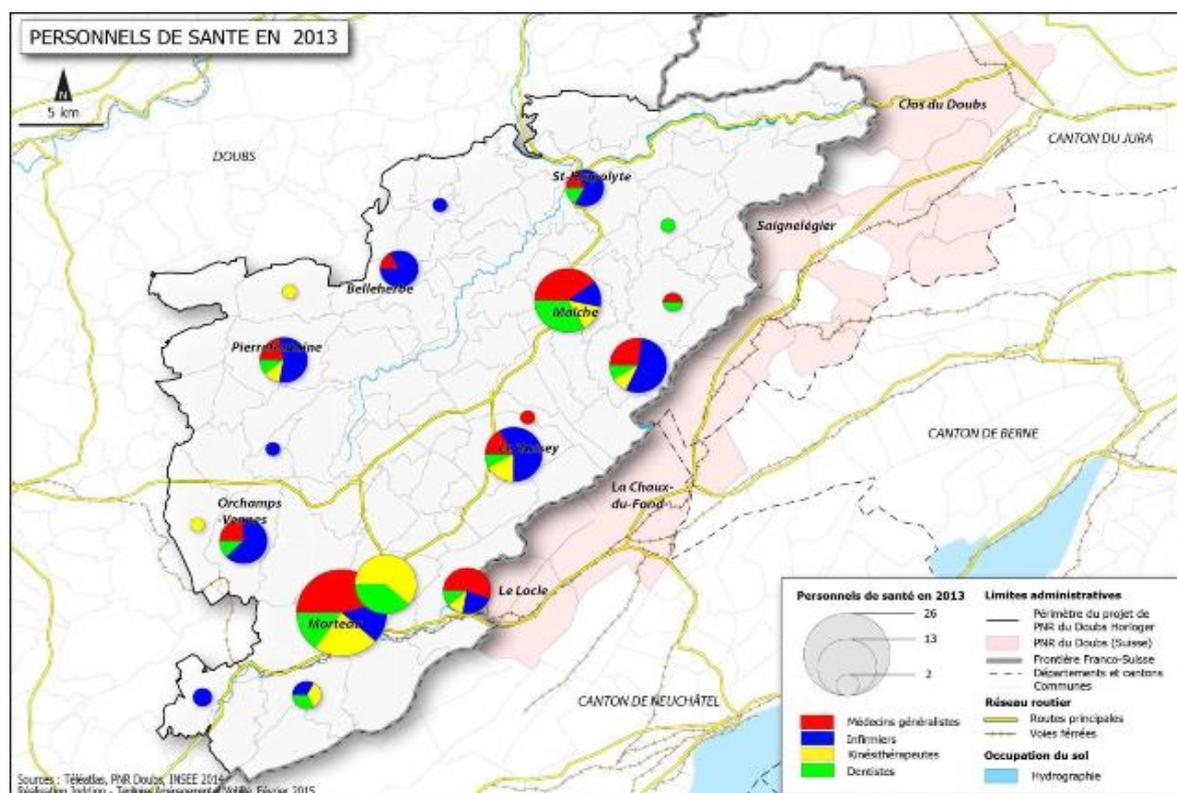
V. LA SANTÉ

Le territoire d'étude est couvert par des médecins et quelques spécialistes. Maiche dispose d'une maison de la santé qui réunit 3 médecins généralistes, 2 kinésithérapeutes, une podologue-pédicure, une psychologue, une orthophoniste, un centre de soins infirmiers et accueille des professionnels du centre médico-psychologique, des permanences des infirmiers et psychiatres du centre spécialisé de Novillars.

La commune de Maiche compte également un médecin généraliste supplémentaire, des ostéopathes, 1 sage-femme, 2 sociétés d'ambulance, une infirmière libérale, des dentistes et un laboratoire d'analyses médicales.

La commune de Charquemont est couverte par 4 médecins généralistes, des sages-femmes, un cabinet infirmiers et 2 sociétés d'ambulance.

Les communes de Damprichard et Saint-Hippolyte comptent chacune un médecin généraliste et un cabinet infirmiers. Un dentiste est également installé sur la commune de Trévillers.



Carte 4 : Répartition des personnels de santé en 2013

Le nombre de professionnels apparaît insuffisant pour couvrir les besoins, notamment à l'ouest du territoire où la proportion de personnes de plus de 60 ans, et donc la consommation de prestations médicales, sont importantes. La majeure partie des médecins généralistes du territoire est située à Maiche et Charquemont. Des difficultés d'accès aux professionnels de santé existent notamment dans les communes du canton de Saint-Hippolyte, dû à leur situation géographique périphérique. Les communes de Maiche et Saint-Hippolyte sont classées « zones déficitaires » (Source : ARS cartosanté, 2012). Au niveau de la santé mentale par exemple, le délai d'attente en jour pour un premier entretien avec un psychiatre du centre médico-psychologique à Maiche est de 90 jours, pour un entretien avec un psychologue, il est de 180 jours.

Pour pallier ce déficit de personnel, des démarches de mutualisation sont menées à l'initiative des collectivités ou des professionnels de la santé. Les médecins généralistes prêts à s'installer dans des zones prioritaires peuvent, par exemple, bénéficier de dispositifs conventionnels de l'assurance maladie, et

signer avec l'Agence Régionale de Santé un contrat qui garantit un revenu minimum pendant les deux premières années d'installation.

La plateforme de coordination en psychiatrie et santé mentale du Doubs a réalisé un diagnostic, dans le cadre des travaux à mener pour la définition d'un projet territorial de santé mentale (PTSM) en 2019. Il met en lumière pour le Haut-Doubs :

- un isolement des publics fragiles
- le vieillissement de la population
- la précarisation d'une partie de la population
- des cantons avec un taux standardisé de mortalité lié à la consommation d'alcool supérieur à la moyenne départementale (Maïche).

Il n'existe aucune action de prévention par les structures d'addiction sur le territoire de la CCPM.

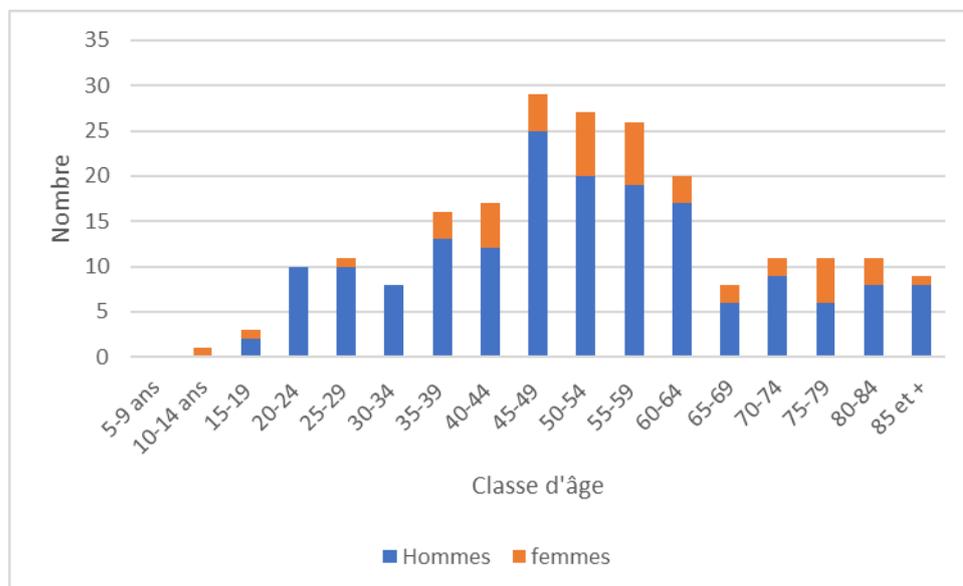
Par ailleurs, la paupérisation de certaines zones et à l'inverse l'augmentation du pouvoir d'achat d'autres zones engendrent de plus en plus une consommation de drogue plus ou moins dur selon le territoire. Cette consommation repérée par les professionnels du social ne cesse de rajeunir.

Les axes de travail retenus par le PTSM sur notre secteur sont :

- Conforter une offre de soins psychiques de proximité pour les adolescents et les adultes
- Développer les aides aux aidants
- Mettre en place un Conseil Local en Santé mentale

Un taux de suicide en Franche-Comté alarmant

En 2012, 219 décès par suicide de personnes résidant en Franche-Comté ont été rapportés au CépiDC (Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès). C'est entre 45 et 59 ans que le taux de décès par suicide est le plus important. Toutefois, sur l'année 2012, 3 décès de jeunes de 15 à 19 ans en Franche-Comté ont été rapportés au CépiDC.



Répartition du nombre de décès par suicide chez les personnes résidant en Franche-Comté selon le sexe et la classe d'âge, en 2012.

Le tableau ci-dessous présente le nombre de décès par suicide selon le département de résidence, ainsi que les taux bruts et standardisés de mortalité par suicide. Le taux brut de mortalité par suicide en Franche-Comté est de 18,6 pour 100 000 habitants (29,9 pour 100 000 hommes et 7,7 pour 100 000 femmes).

	Hommes	Femmes	Ensemble
Franche-Comté			
Nombre de décès par suicide	173	46	219
Taux bruts (pour 100 000 habitants)	29,9	7,7	18,6
Taux standardisés* (pour 100 000 hab.)	30,8	7,4	18,5
Doubs			
Nombre de décès par suicide	73	22	95
Taux bruts (pour 100 000 habitants)	28,0	8,1	17,9
Taux standardisés* (pour 100 000 hab.)	28,8	8,0	18,1
Jura			
Nombre de décès par suicide	48	7	55
Taux bruts (pour 100 000 habitants)	37,6	5,3	21,1
Taux standardisés* (pour 100 000 hab.)	37,8	5,0	20,6
Haute-Saône			
Nombre de décès par suicide	32	12	44
Taux bruts (pour 100 000 habitants)	27,0	9,9	18,3
Taux standardisés* (pour 100 000 hab.)	28,5	9,1	17,8
Territoire de Belfort			
Nombre de décès par suicide	20	5	25
Taux bruts (pour 100 000 habitants)	27,9	6,9	17,3
Taux standardisés* (pour 100 000 hab.)	29,3	6,8	17,6
France entière			
Taux standardisés* (pour 100 000 hab.)	24,9	7,0	15,1

*Standardisation sur la structure par âge de la population française en 2012. **Source** : CépiciDC, analyses InVS.

Les taux de mortalité par suicide standardisés dans la région sont en moyenne de 23 % supérieurs aux taux nationaux. La mortalité est plus élevée chez les hommes que chez les femmes. En 2013, 1 780 personnes résidant en Franche-Comté ont eu recours à 2 027 hospitalisations pour tentative de suicide, soit un taux de 19,6 pour 100 000 habitants, taux de 27 % supérieur à la moyenne nationale.

 FORCES	 FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Le dynamisme démographique, notamment de la tranche d'âge 30/44 ans. • Un territoire attractif sur le plan résidentiel. • Des revenus importants liés au travail frontalier et à la proximité de la Suisse, mais un potentiel à mieux exploiter. • Un marché de la construction dynamique et de nombreuses mises en chantier de logements neufs. • Un territoire structuré autour de pôles de services de proximité. • Une vitalité commerciale liée pour partie au pouvoir d'achat des frontaliers. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des écarts de revenus facteurs de disparités sociales et territoriales entre les communes de la bande frontalière et celles plus en retrait. • Une augmentation de la vacance de logements dans les communes urbaines. • Des tensions accrues sur les prix du foncier et de l'immobilier. • Une offre de formation supérieure limitée et correspondant partiellement aux besoins locaux. • Des besoins croissants pour les personnes âgées et une offre en décalage pour certaines attentes (gardes de nuit, hébergement médicalisé accessible). • Un taux de suicide trop élevé. • Un déficit en matière d'offre de santé (urgences, spécialistes ...). • Un déficit de commerces dans certaines communes au regard de leur poids de population. • Une augmentation du coût de la vie : commerces, logements, déplacements.

VI. L'EMPLOI

1. Des emplois industriels et agricoles encore présents

La part d'ouvriers est particulièrement élevée sur notre territoire (30 % contre 18 % au niveau départemental) (Source : INSEE, 2011). Cela s'explique par l'importance de l'artisanat et de l'industrie sur le territoire, mais aussi par le fait que les habitants travaillant en Suisse y occupent souvent des emplois d'ouvriers dans l'horlogerie.

En 2011, le territoire comptait 2 054 emplois sur Maïche (Source : INSEE, RP 2011). Les emplois du territoire de la Communauté de Communes sont majoritaires dans le secteur « Commerce, transports, services » (30 %), devant celui de « l'Administration publique, de l'enseignement, de la Santé et de l'Action Sociale » (25 %). L'industrie demeure très présente (avec 27 % des emplois contre 22 % dans le Doubs) et est fortement concentrée le long de la frontière suisse. Le territoire se caractérise notamment par un tissu dense de PME et PMI centrées sur l'horlogerie et les microtechniques dont les savoir-faire sont de haute précision, de qualité et reconnus (environ 300 répertoriées).

L'emploi agricole reste important au sein du territoire, avec 9 % des emplois contre 2 % dans le Doubs, bien que ses effectifs régressent avec 1 400 emplois en 2011 contre 1 800 en 1999. Les emplois agricoles de l'EPCI représentent cependant encore un quart des emplois agricoles du département (Source : INSEE, RP 2011).

L'artisanat demeure également dynamique, notamment dans le secteur de la construction qui représente 8 % des emplois. Si le secteur des services représente en moyenne 31 % des emplois du territoire, cette part atteint près de 40 % des emplois à Maîche. A l'inverse, cette part est faible à Charquemont (17 %) qui compte pourtant une population importante. Le secteur public représente ¼ des emplois du territoire en moyenne, mais là aussi ce secteur peut être largement prédominant dans certaines communes. Il pèse pour 1/3 des emplois à Maîche, ce qui est très liée à la présence de services publics sur le territoire (collège à Maîche par exemple).

2. Une population active croissante travaillant hors du territoire

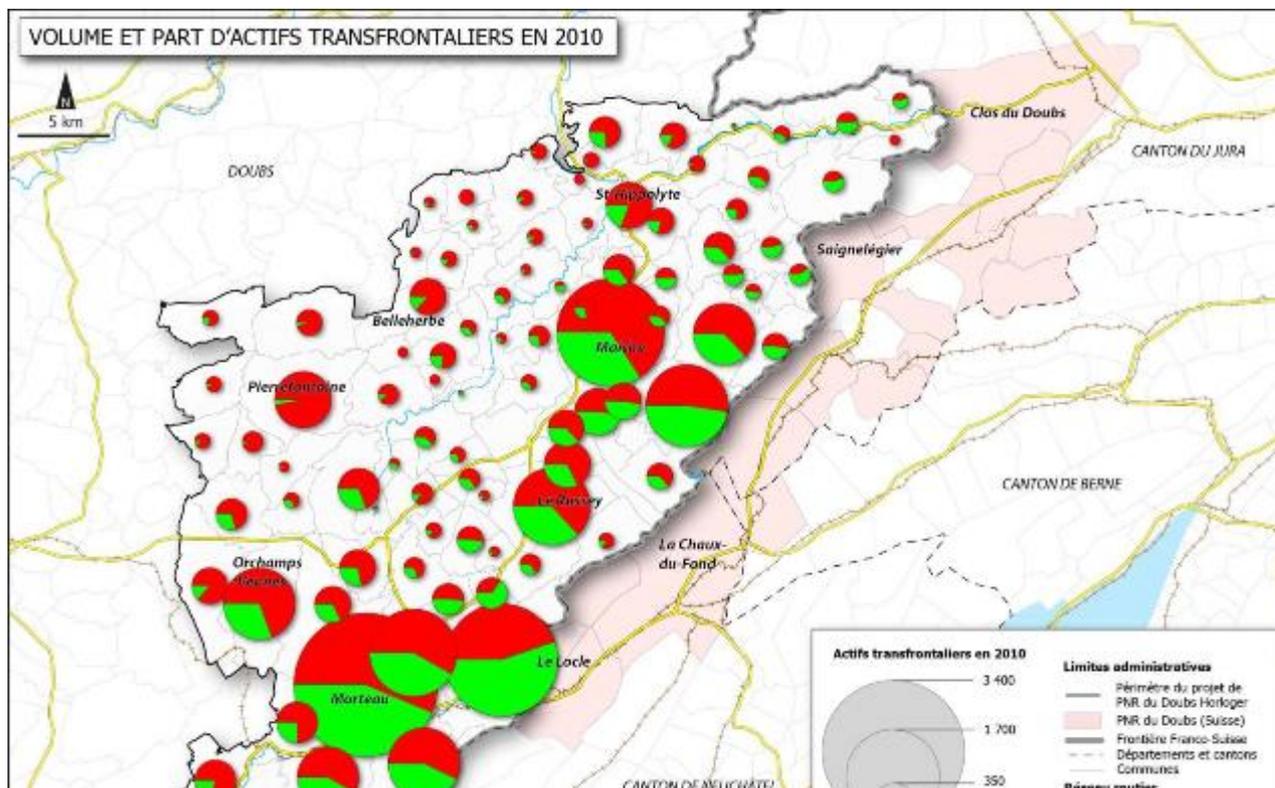
En 2011, le territoire de Maiche et Morteau comptait 28 000 actifs (dont 92 % d'actifs occupés et 8 % de chômeurs) pour 16 000 emplois (Source : INSEE, RP 2011). Depuis 1990, la population active s'est fortement accrue au sein du territoire. Sur la période récente, alors que la population active augmentait de 9 % de 2006 à 2011, en parallèle le nombre d'emplois régressait lui de 3 %. L'accroissement des taux d'activité, notamment féminins, explique une forte proportion de cette évolution, ainsi que, dans une moindre mesure, le renouvellement des générations (entrée des jeunes sur le marché du travail et sortie des retraités) et un solde migratoire positif (Source : diagnostic socio-économique OSTAJ 2012).

Le ratio nombre d'emplois offert par actif occupé est de 0,57, ce qui signifie que près d'un actif sur 2 est amené à travailler hors du territoire : en Suisse particulièrement (9 500 actifs) et dans une moindre mesure dans les agglomérations de Pontarlier, Montbéliard et Besançon principalement.

L'évolution de la répartition de la population active par catégorie socio-professionnelle (CSP) montre la progression de toutes les catégories, à l'exception des agriculteurs exploitants. La croissance chez les professions intermédiaires, les ouvriers et les cadres est la plus marquée, ces professions étant également les plus concernées par le travail frontalier : 49 % des ouvriers, 37 % des cadres et des professions intermédiaires travaillent en Suisse, contre 16 % seulement des employés (Source : diagnostic socio-économique OSTAJ 2012).

Sur les 10 dernières années, le taux de chômage sur le territoire est resté sensiblement inférieur à la moyenne départementale. Il est de 8 % sur l'EPCI mais touche très fortement les moins de 25 ans. De même, si le taux de chômage des jeunes est globalement inférieur à la moyenne régionale (18 % contre 21% en région, Source : INSEE 2011), le chiffre reste élevé et certains jeunes se retrouvent ainsi dans des situations de difficulté sociale plus globale. La commune des Ecorces par exemple est très affectée avec un taux de 29 % des hommes de moins de 25 ans touchés, parmi les demandeurs d'emploi.

Le déséquilibre entre le nombre d'emplois offerts sur le territoire et le nombre d'actifs a été compensé par le développement du travail transfrontalier, qui l'a en même temps amplifié. Le travail transfrontalier concerne aujourd'hui plus de 9 500 des 28 000 actifs occupés (34 %), renforçant ainsi la dépendance vis-à-vis de l'activité économique suisse (Sources : INSEE, RP 2011, diagnostic socio-économique OSTAJ 2012). Le travail transfrontalier représente la majorité des flux des actifs hors du territoire et son augmentation génère également une augmentation du trafic automobile.



Carte 5 : Volume et part d'actifs transfrontaliers par commune en 2010.

3. Des revenus élevés liés aux salaires suisses

En dépit du profil majoritairement ouvrier des actifs du territoire, le revenu net déclaré moyen est d'environ 30 000 par foyer fiscal², 20 % plus élevé que la moyenne départementale (25 113 €) (Source : INSEE DGFIP 2011). L'importance du travail frontalier explique ce constat. Dans une grande partie du territoire, au moins un membre du ménage travaille en Suisse. De fait, les revenus fiscaux moyens sont plus élevés que la moyenne départementale et régionale, et les écarts ont tendance à s'accroître avec le temps.

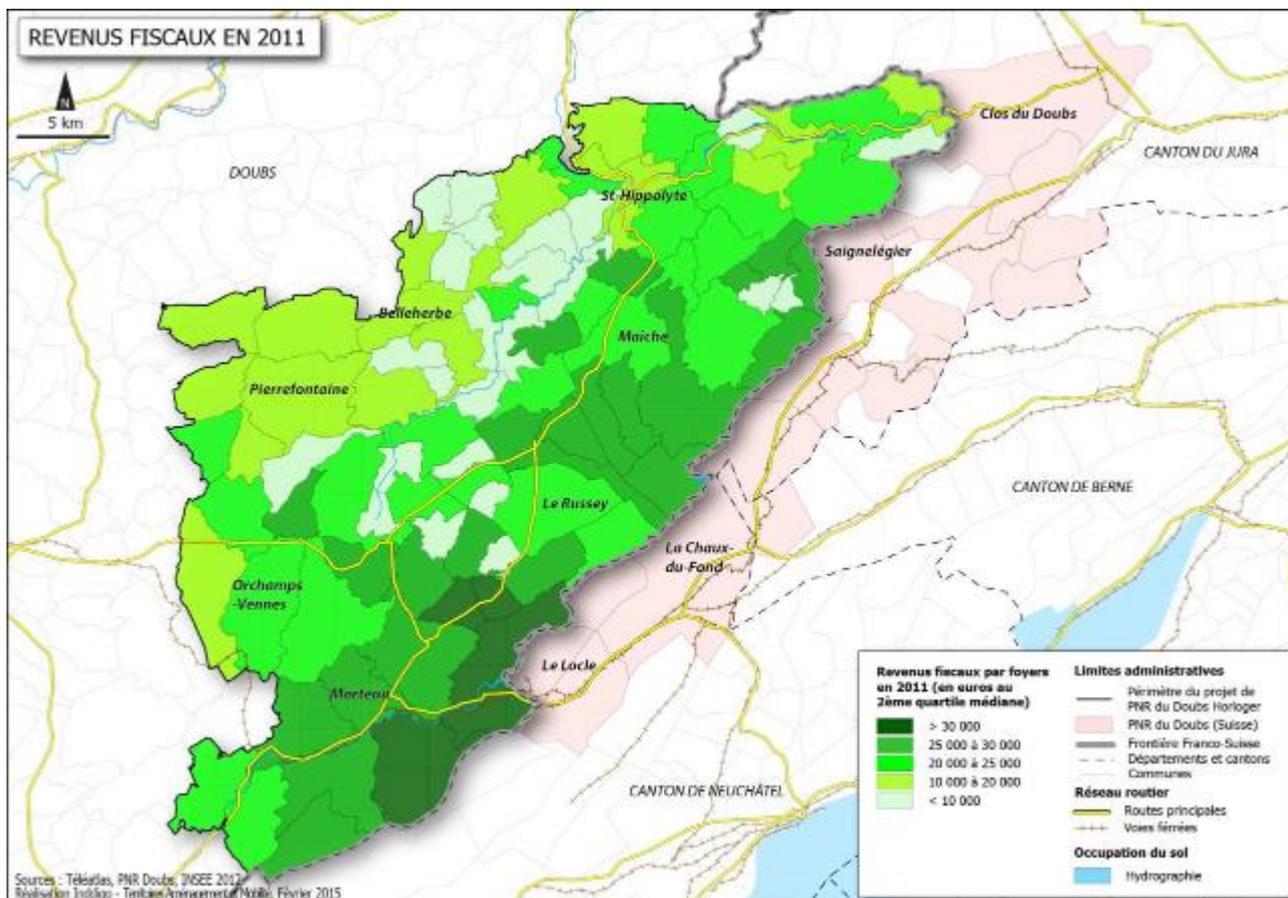
A l'inverse, les personnes résidant sur le territoire de l'EPCI et occupant un emploi en France sont moins bien rémunérées que la moyenne départementale. En 2010, toutes catégories confondues, le salaire horaire moyen dans les communes du territoire non-soumises au secret statistique était compris entre 10,20 et 10,60 €, contre 12,10 dans le Doubs³.

38 % des foyers fiscaux sont en-dessous des seuils d'imposition, six points de moins qu'en moyenne départementale. Par ailleurs, 6 % de la population vit avec un bas revenu contre 14 % en moyenne dans le Doubs (Source : diagnostic socio-économique OSTAJ 2012).

Ainsi, derrière le niveau de revenu moyen élevé, se cachent des disparités et des écarts importants.

² Les informations sur les revenus étant soumises au secret statistique pour les communes avec moins de 11 foyers imposés, ce chiffre est une estimation.

³ Les valeurs indiquées sont celles des plus grandes communes : Maîche, Charquemont.



Carte 6 : Revenus fiscaux par foyer en 2011

Au sein du territoire, des disparités entre l'est et l'ouest du territoire sont toutefois à noter. Les actifs travaillant en Suisse sont installés en majorité à l'est du territoire. Les foyers aux revenus imposables moyens les plus importants se situent dans les communes frontalières du Val de Morteau et du second plateau. Les foyers aux revenus les moins importants se situent dans le quart nord-ouest du territoire (cf. carte ci-dessus).

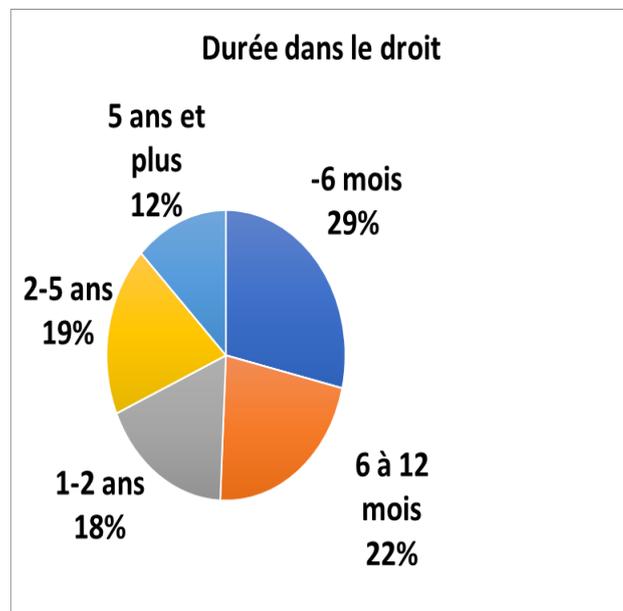
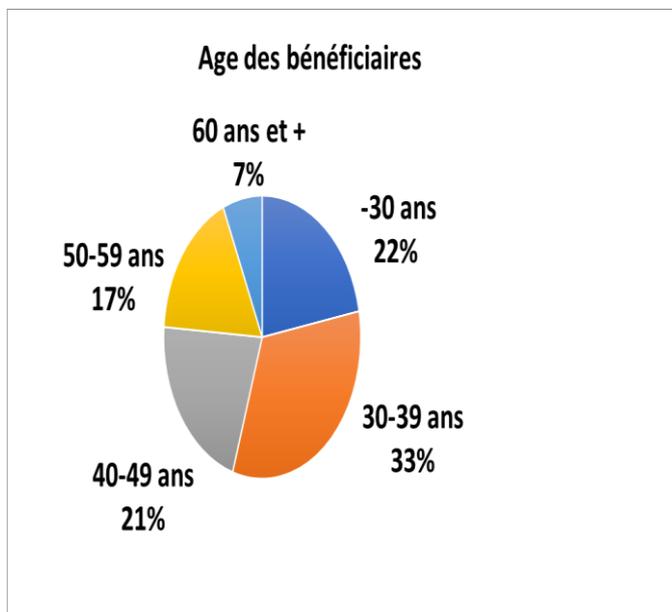
Les communes où les revenus des foyers fiscaux augmentent le plus sont situées à l'est du territoire et en périphérie des deux grandes villes, Maiche et Morteau. Les revenus fiscaux dans les communes urbaines et rurales s'accroissent moins vite. La disponibilité foncière pour la construction en périphérie des plus grandes communes, combinée à la proximité des services, a certainement favorisé l'implantation de nouveaux actifs frontaliers à haut niveau de revenus.

4. Comité Local d'Action pour la Cohésion Sociale et l'Emploi (CLACSE)

L'ambition des CLACSE, dans le cadre du projet C@P25 est de :

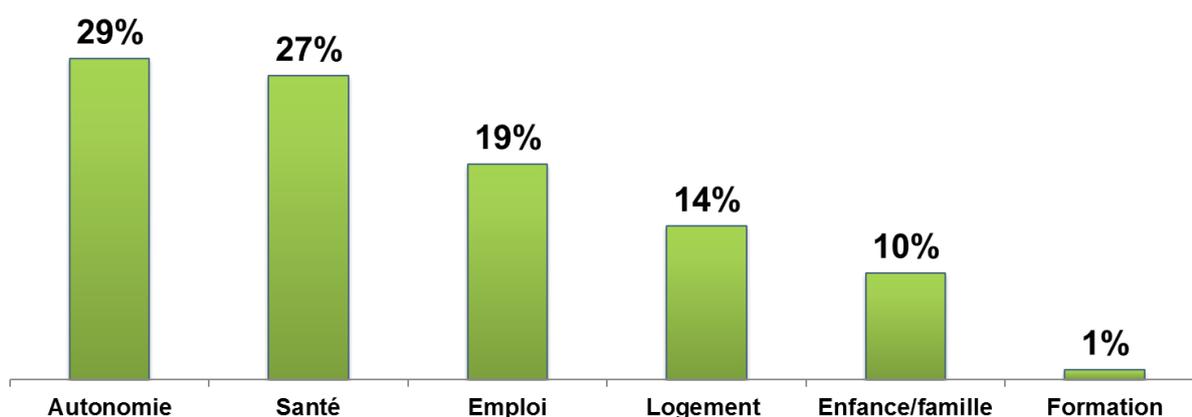
- renouveler les dynamiques de solidarités où l'emploi joue un rôle déterminant ;
- mobiliser les acteurs clés intervenant sur les thématiques de l'emploi et de l'insertion, et plus précisément les bénéficiaires du RSA.

Les bénéficiaires du RSA sont jeunes. Ils restent majoritairement peu de temps dans le dispositif mais 12% d'entre eux perçoivent l'allocation depuis plus de 5 ans.



Les bénéficiaires du RSA sont accompagnés dans leurs réinsertion sociale et professionnelle. Les actions concernant l'emploi et l'autonomie sociale sont les plus proposées. Les actions concernant la formation sont minoritaires.

Les thèmes abordés dans le cadre de l'accompagnement sur le Pays horloger sont les suivants :



5. L'industrie horlogère

Les entreprises et établissements sont majoritairement de petite taille : 94 % comptent moins de 10 salariés, et aucun ne compte plus de 250 salariés. Les plus grands établissements en termes d'effectifs relèvent du secteur de l'industrie (horlogerie essentiellement).

Le territoire représente 40 % du chiffre d'affaires de l'horlogerie française, soit 1 000 emplois répartis au sein de près de 40 établissements (soit environ la moitié de ceux présents en Franche-Comté) (Source : diagnostic socio-économique, OSTAJ 2012). Parmi les principales marques horlogères, on retrouve :

- Herbelin à Charquemont : créée en 1947 par le fondateur Michel Herbelin, cette entreprise est spécialisée dans les montres mécaniques ;
- Saint-Honoré à Charquemont : c'est en 1885 que Victorin Frésard, franco-suisse né à Charquemont, crée sa propre fabrique de montres. Un siècle plus tard, en 1985, Saint-Honoré succède officiellement à la société Frésard. Depuis, Saint-Honoré s'est développé à l'international et exporte maintenant dans plus de 60 pays. La marque a modernisé régulièrement ses deux usines de production situées à La Chaux-de-Fonds et à Charquemont. Toutes les montres Saint-Honoré bénéficient du label Swiss Made ;
- Christian Bernard est un des leaders mondiaux dans les secteurs de la bijouterie-joaillerie et de l'horlogerie. Une usine était implantée à Maîche mais n'est plus en activité à ce jour.

6. L'agriculture

En 2010, l'EPCI comptait environ 700 exploitations agricoles, contre 920 en 2000 soit une perte de 19 %, confirmant le mouvement observé de concentration des exploitations, mais dans une mesure moindre que lors de la décennie précédente. La taille moyenne des exploitations a en contrepartie augmenté, passant à 58 hectares en 2010 contre 47 en 2000, pour une SAU (surface agricole utile) globale du territoire qui reste stable. Le secteur de Saint-Hippolyte semble moins subir ce phénomène de concentration et au contraire bénéficier de l'installation de jeunes agriculteurs (Source : AGRESTE Franche-Comté, RGA 2010). Ces exploitations représentent 53 300 hectares de SAU, soit 51 % de la surface du territoire, ce qui traduit également la présence importante des forêts au sein du périmètre de l'EPCI. La surface occupée par l'agriculture et la multiplicité de ses fonctions (productive, paysagère, sociale, environnementale...) lui confère une place qui va bien au-delà de son seul poids économique.

La bonne valorisation locale du lait, avec un prix de vente supérieure à la moyenne nationale, est permise par une production fromagère traditionnelle de renom et à forte valeur ajoutée, sous label de qualité (AOC/AOP6 Comté, Morbier, Mont d'or). Le lait est transformé localement dans la trentaine de «fruitières» (dont 1 bio de Cerneux-Monnot) qui maillent le territoire : fruitière du Plateau de Belleherbe, fruitière d'Indevillers, fruitière de Damprichard, fruitière de Bonnétagé, fruitière des Suchaux, etc. (Source : Pays Horloger).

La tradition du fumage, dans les fermes à tuyés, se perpétue aujourd'hui pour des salaisons labellisées Identification Géographique Protégée (IGP 7 saucisse de Morteau et de Montbéliard) dont la production ne peut désormais avoir lieu qu'en Franche-Comté. Le territoire souffre cependant d'un sous-développement de la filière porcine au regard des besoins. Globalement, à l'échelle de la Franche-Comté, les volumes de production porcine sont plutôt sur une tendance décroissante, à l'inverse des volumes de salaisons IGP. Il y a donc un réel enjeu de pérennité de l'approvisionnement de la filière régionale, qui passe à minima par le maintien des élevages existants, voire un développement maîtrisé (Sources : INTERPORC Franche-Comté, Chambre Régionale d'Agriculture de Franche-Comté, Pays Horloger).

VII. LA MOBILITÉ

Une seule ligne TER traverse le périmètre du Pays horloger. Il s'agit de la ligne Besançon – La Chaux-de-Fonds, qui propose un arrêt à Morteau. La ligne Morteau - Le Locle a enregistré les niveaux de fréquentation suivants sur les années 2013 et 2014 (source : Conseil Régional Franche-Comté) :

- 124.084 voyages en 2013
- 125.693 voyages en 2014

Soit une augmentation de fréquentation de 1,3% en un an, représentant environ 1.600 voyages supplémentaires.

Les limites de capacité de la ligne Besançon – Morteau sont aujourd'hui atteintes, et l'offre ne peut être augmentée pour l'instant. De plus, la liaison avec le réseau ferroviaire suisse impose un équipement de signalisation spécifique sur le matériel français sur les 12 km permettant de rejoindre la Chaux-de-Fonds. Des échanges franco-suisse sont actuellement en cours pour pérenniser l'offre existante, avec plusieurs projets restant actuellement à l'état de réflexion. Il faut également noter les opérations de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) des gares dans le cadre d'un agenda régional, planifiées sur plusieurs années.

Le Conseil départemental du Doubs a développé un réseau de transports départementaux composé de quatre lignes (ligne A proposant une variante « express »). La ligne B assure une liaison entre Pontarlier et Montbéliard desservant de nombreuses communes et notamment Morteau, le Russey et Maiche. Cette ligne enregistre des niveaux de fréquentation (de 1.800 et 2.000 voyages mensuels entre octobre et décembre 2014), avec une tarification en baisse ainsi que la mise en place d'une tarification sociale sur le secteur Saint-Hippolyte - Montbéliard, à destination des demandeurs d'emploi. En matière d'évolution de ce service, le Conseil départemental est actuellement en cours de réflexion. Toutefois, la compétence étant transférée à la Région, aucune action de développement n'est engagée actuellement.

Le covoiturage apparaît comme un mode de transport présentant un potentiel très fort pour impacter sur les déplacements domicile-travail transfrontaliers. En effet, le département du Doubs génère un flux de près de 13.000 frontaliers.

Un site de covoiturage a été mis en service pour permettre la mise en relation et la constitution des équipages. 14 parkings de covoiturage ont été mis en place entre Saint-Hippolyte et Morteau offrant aux usagers un équipement facilitant l'organisation des trajets.

La voiture reste donc le mode de transport utilisé de manière quasi-exclusive pour les déplacements.

VIII. LA VIE CULTURELLE & ASSOCIATIVE

Les associations, aux objets variés, maillent le territoire. Lieux de rencontre, elles contribuent à la vie du territoire et sont source de cohésion sociale. La Communauté de Communes Pays de Maïche compte près de 230 associations. Au sein des principales communes, on en compte 95 à Maïche, 35 à Charquemont et 27 à Damprichard. Parmi les plus importantes sur le secteur : culture (Les sens de l'art, Festi'gang) moto, musique (2 associations), cheval comtois (Comtois en folie, Syndicat...). L'ex-Communauté de Communes de Saint-Hippolyte compte 75 associations. Parmi les plus importantes : Hommes et Terroirs du Clos du Doubs.

Le territoire compte par ailleurs plusieurs troupes de théâtre amateurs, avec une forte dynamique associative en la matière. On trouve également un cinéma à Maïche : la salle Saint-Michel en activité depuis 1929, rénovée en 1995 et 2007, et équipée en tout numérique depuis 2011 (320 places). A statut associatif, son fonctionnement est bénévole (projectionnistes, ouvriers, caissiers, programmeurs, webmaster..).

L'Université populaire de la Franche-Montagne (Maîche), en activité depuis 2005, a pour objectif de créer et développer l'animation culturelle via des cours, conférences et sorties découvertes (histoire, géographie, littérature, art, architecture, patrimoine ...) et de faire découvrir et conserver le patrimoine local. Elle accueille environ 80 personnes par an sur les conférences. Le GHETE (Groupement d'Etudes et d'échanges Hommes et Terroirs du Clos du Doubs), fort de plus de 700 membres, français et suisses, s'efforce quant à lui de développer des liens entre les habitants ou ressortissants de la boucle du Doubs, de part et d'autre de la frontière, de Biaufond à Saint-Hippolyte et Saint-Ursanne. Plusieurs groupes de travail étudient des thèmes variés en relation avec l'histoire, la géographie et le patrimoine local. Les résultats de ces recherches font l'objet de journées d'études, d'expositions et publications. Cette offre, qui bénéficie largement du soutien des collectivités locales, pourrait cependant souffrir de leurs contraintes financières croissantes.

Festivals, manifestations et expositions

Le territoire accueille des festivals et événements musicaux variés, dont :

- Les Orgues en Fête qui sillonnent les églises du Pays, de Saint-Hippolyte à Morteau (juillet-août) ;
- Le Festival International de Piano « Les Pianissimes du Doubs » à Fournet-Blancheroche ;
- « Musiques à Saint Hip », festival de musique classique accueilli dans des lieux insolites ou patrimoniaux (juillet) ;
- Festibraz à Fournet-Blancheroche : festival de musique française (juillet) ;
- Fokzazik à Charquemont depuis 2004 (octobre) ;

D'autres événements phares et typiques de la vie culturelle et locale s'égrènent tout au long de l'année :

- Produits du terroir : la fête de la saucisse à Saint Hippolyte le 1er mai (production spécifique entre saucisse de Morteau et de Montbéliard) ;
- Agriculture et races locales : Concours National du Cheval Comtois, mi-septembre à Maîche ; Fête du Cheval à Maîche et la Bosse ; comices agricoles en septembre sur tous les cantons ;
- Sylviculture : Fête de forêts en forêts, Fessevillers ;
- Sport : trail des échelles de la Mort en septembre à Damprichard, compétitions de canoë-kayak à Goumois ;
- Transfrontalier : célébration des Fêtes nationales suisse et française, les 31 juillet, à Goumois.

Le territoire accueille également une Biennale d'art contemporain à Charquemont depuis 3 éditions, ainsi que « Léz'Arts du » (juin) sur le plateau de Belleherbe. C'est un festival intercommunal et inter-associatif des arts, organisé par les bénévoles de 16 associations locales regroupées dans un collectif Zik N'scene, conçu à la fois comme un forum des associations et un festival de musique et des arts.

2^{ème} partie : l'enquête de territoire, dépouillement et analyse

Après avoir recueilli les chiffres afin de dresser un « portrait » du territoire d'étude, les professionnels menant ce diagnostic ont souhaité croiser les données avec les réalités du terrain. Pour ce faire, deux méthodes en parallèle ont été choisies :

- un entretien ouvert avec des partenaires locaux associatifs, politiques et économiques ;
- la distribution de questionnaires aux habitants de la Communauté de communes.

I. LES OUTILS DE RECUEIL DES DONNÉES SUR LE TERRAIN

1. Les entretiens

Les échanges ont permis d'illustrer les chiffres, de les analyser et de pousser la réflexion plus avant. Les entretiens avaient pour objectif de connaître l'interlocuteur, son expérience du terrain, son parcours professionnel ; puis de recueillir son point de vue sur les différentes thématiques de besoins sociaux : logement, emploi, santé, accessibilité, mobilité et jeunesse selon leurs domaines d'interventions ; échanger ensuite sur des idées d'action, de projets, qu'il souhaiterait voir mettre en place sur le territoire ; et enfin recueillir son avis et sa possible implication dans un projet de centre socio-culturel, de mise en place de groupe de travail selon les besoins recensés.

Aussi, les partenaires ont été sélectionnés selon les publics qu'ils reçoivent et accompagnent :

- pour la petite enfance : le relais assistants maternels de Maiche
- pour les jeunes :
 - Familles Rurales à Charquemont, association regroupant des parents bénévoles, qui gère depuis 2003 un accueil de loisirs et le Club ados.
 - La Mission Locale qui oriente, informe et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans.
 - La Chambre de l'agriculture, service qui accompagne les jeunes exploitants qui souhaitent s'installer à leur compte.
- pour les familles :
 - L'association Jeanne d'Arc, fédération sportive et culturelle
 - le GHETE (Groupement d'Etudes et d'échanges Hommes et Terroirs du Clos du Doubs) qui regroupe de nombreux bénévoles du territoire.
 - la gendarmerie de Maiche.
 - le centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF).
- pour les personnes âgées : l'ADMR et Soli'Cité qui offrent un service d'aide à domicile afin de permettre le maintien à domicile des personnes âgées.
- pour les personnes handicapées : l'ADAPEI de Maiche (Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales).

Des échanges ont également eu lieu avec des maires des communes de la CCPM afin de recueillir leur point de vue sur les besoins des habitants de leur commune, les forces et faiblesses du territoire.

2. Les questionnaires

Afin de recueillir l'avis des habitants de la CCPM sur leurs besoins et leurs attentes, des questionnaires ont été distribués à un échantillon de la population.

Ils ont été tout d'abord constitués selon les tranches d'âge afin que les questions soient adaptées à la situation des personnes. Aussi, les tranches d'âge ont été définies ainsi :

- les 11-15 ans, ce qui correspond à l'âge des collégiens. Les liens pour accéder aux questionnaires ont donc été transmis aux 3 collèges du territoire (public et privé à Maiche et public à St Hippolyte).
- les 16-18 ans, afin de se centrer sur les lycéens
- les 18-25 ans
- les familles (25 à 65 ans)
- les personnes âgées de plus de 65 ans, qui correspond aux personnes retraitées et qui sont ou seront concernées par la question du maintien à domicile.

Les besoins en termes de logement, santé et emploi sont nombreux à recenser et afin d'alléger les questionnaires, 3 questionnaires familles ont été constitués : famille et emploi, famille et santé, famille et logement ; et 2 questionnaires pour les 18-25 ans : jeunes et emploi ; jeunes, logement et santé. Une même personne ne répondant qu'à un seul des 3 questionnaires, cela a permis d'avoir un échantillon. De ce fait, 8 questionnaires différents ont été créés, 2 000 ont été distribués.

Afin de les diffuser plus largement, un contact a été pris avec la classe de BTS 1^{ère} année SP3S (services et prestations des secteurs sanitaire et social) du lycée Pergaud à Besançon. Les étudiantes ont mis les questionnaires en ligne et ont participé à la distribution des questionnaires.

Plusieurs actions ont été mises en place pour informer le public de la distribution des questionnaires :

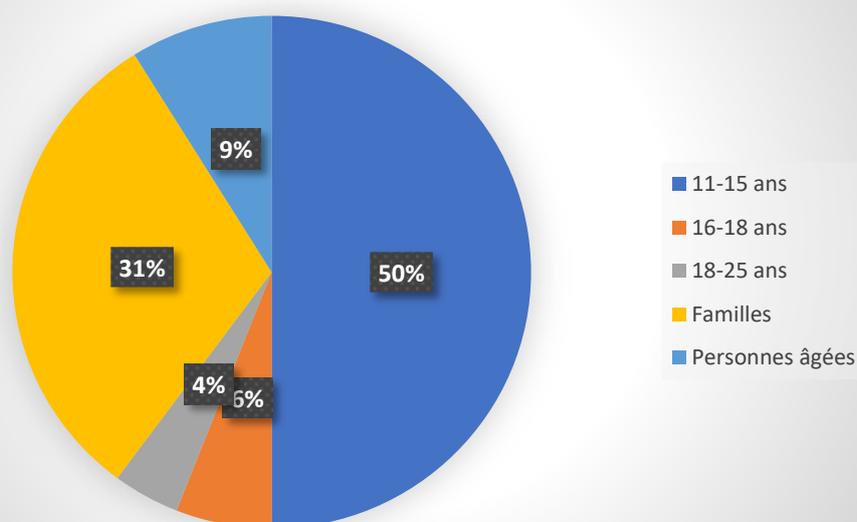
- 2 communiqués de presse ont été diffusés dans le PPA puis dans l'Est Républicain ;
- les questionnaires ont été mis en ligne sur le site de la CCPM et sur sa page Facebook ;
- le samedi 29 septembre 2018, les étudiantes du lycée Pergaud et M. HOFFNER ont distribués simultanément les questionnaires devant l'Intermarché de Maiche et le Colruyt de St Hippolyte. Ils ont ainsi pu présenter le projet et échanger avec certains habitants du territoire ;
- les partenaires rencontrés lors des entretiens ont participé à la distribution des questionnaires auprès des publics accompagnés ;
- Les élus de 24 communes réparties sur tout le territoire de la CCPM ont distribués dans les boîtes aux lettres des habitants une vingtaine de questionnaires chacun ;
- les collèges du territoire ont mis en ligne les questionnaires pour les jeunes de 11 à 15 ans ;
- Une annonce de l'action a enfin été diffusée sur la radio RCV (radio collège Villers-Le-Lac).

Ces actions ont permis de toucher une grande partie de la population qui s'est bien prise au jeu des questionnaires mais surtout, s'est très bien saisie de l'espace libre pour faire remonter des besoins et proposer des actions, soumettre des idées.

550 questionnaires ont donc été retournés au CIAS, les jeunes de 11 à 15 ans ont majoritairement répondu, les familles ont également souhaité faire remonter leurs besoins. Les jeunes de 16 à 25 ans sont plus difficiles à mobiliser d'une part, et partent du secteur pour leurs études d'autre part, ils sont donc moins investis sur le territoire.

Les personnes âgées sont peu représentées, malgré qu'il s'agisse d'une population à privilégier. Se pose alors la question du moyen de les toucher, il semble que les associations n'aient pas suffisamment été impliquées pour distribuer les questionnaires. L'enquête de territoire auprès de ce public devra donc se poursuivre auprès de ce public et des partenaires.

Réponses aux questionnaires par tranches d'âge



II. LES BESOINS RECENSÉS

1. Dépouillement des questionnaires et croisement avec les entretiens

➤ Les Jeunes 11-15 ans

276 réponses, dont 43 % de jeunes de 12 ans, plus de filles que de garçons. La majorité vit depuis toujours ici et s'y plaît beaucoup. Elle habite Maiche, Charquemont, Damprichard et les Ecorces.

76 % d'entre eux font du sport, majoritairement du foot et du vélo. Beaucoup d'entre eux demandent à pratiquer du basket, de l'escalade et à avoir une piste de VTT.

Le cinéma est très fréquenté par les jeunes ; beaucoup font de la musique. Leurs occupations principales sont les devoirs et rester jouer dehors.

Les jeunes font remonter peu d'isolement, mais il existe malgré tout (7%).

Les sujets qui préoccupent le plus ces jeunes sont : leurs études et leur avenir professionnel (75 %), l'amitié, faire partie d'un groupe (46 %), la relation avec les parents (27,5 %), l'autonomie et la santé (26%). Ils sont en attente de sorties organisées (paintball, bowling, patinoire...), le samedi majoritairement et le mercredi après-midi. 26 % sont déjà enthousiastes à l'idée qu'il pourrait y avoir un local pour les jeunes, 14% ne sont pas intéressés, 59 % vont y réfléchir.

Les partenaires rencontrés ont mis en lumière le besoin de travailler la mixité sociale et garçons/filles. Il serait important de rendre les jeunes acteurs de leurs loisirs et moins consommateurs ; de créer des commissions jeunesse, des conseils de jeunes ; que soit identifié un local jeunes. La tranche 11/14 ans reste difficile à capter, demandeurs d'activités à la carte. Certaines structures définissent une partie de ces jeunes comme des victimes blâmées « c'est-à-dire que rien n'est de leur faute et qu'ils n'attendent plus rien ». Le Clas (Contrat local d'accompagnement à la scolarité) pourrait permettre de repérer les jeunes en difficultés qui ne fréquentent pas forcément les accueils de loisirs. Certaines personnes évoquent la déscolarisation des jeunes sortant sans acquis de base et sans projet. Ils se sentent laissés pour compte, ils expriment une incompréhension de l'école. Il ressort le manque de lien étroit avec les collègues et les écoles du secteur.

➤ Les Jeunes 16-18 ans

33 réponses, ces jeunes sont majoritairement lycéens (81 %), vivent depuis toujours sur la communauté de communes et se plaisent dans leur commune.

Plus de 60 % d'entre eux occupent leur temps libre sur les réseaux sociaux, 58 % pratiquent des activités sportives (foot et vélo). Ils se déplacent à pied ou en bus mais le Mobidoubs n'apporte pas satisfaction. Les horaires et villes desservies ne sont pas suffisants pour couvrir les besoins. 67 % des jeunes interrogés font les cours de conduite.

22 % d'entre eux ne s'estiment pas suffisamment informés sur les problèmes de santé. L'alcool revient le plus dans les pratiques, la drogue est quasi absente. Pour la gendarmerie de Maiche, il est nécessaire de travailler sur la prévention liée à l'alcool, la drogue et les violences.

L'avenir professionnel est leur principale préoccupation. Ces jeunes souhaiteraient voir se développer : un lieu de rencontres entre jeunes et un bus qui circulerait sur la CCPM et rejoindrait chaque commune. 75 % sont en attente de sorties organisées. Ils sont néanmoins moins motivés que les 11-15 ans pour l'ouverture d'un local à destination des jeunes.

➤ Les Jeunes 18-25 ans

23 réponses, les hommes ont le plus répondu, ils sont en grande majorité célibataires et sans enfant. 80% d'entre eux vivent chez les parents et habitent depuis toujours la Communauté de communes.

Parmi ces jeunes qui ont répondu, 43 % sont étudiants, 37,5 % sont salariés et 20 % sont demandeurs d'emploi. Les salaires sont compris entre 400 € et 1600 €, la moitié a le bac et plus, 16 % ont un niveau BEP/CAP. Ils travaillent en France, à proximité de leur domicile.

La conseillère emploi et formation de la Mission Locale, qui accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, constate que ces jeunes ne veulent pas travailler en France et ne bifurquent pas de leur formation d'origine. Elle rencontre une majorité de jeunes âgés de 20 à 23 ans. Les accompagnements sont très relatifs car les jeunes actuels sont très autonomes dans leurs démarches. Malgré tout, les résultats des questionnaires révèlent que 69 % n'ont pas connaissance des permanences tenues à la maison des services. De manière générale, la majorité ne sait pas où s'adresser pour connaître ses droits.

Parmi ceux qui ne travaillent pas, l'absence de mobilité est présentée comme un frein. Ceci est confirmé par la Conseillère emploi et formation de la Mission Locale, un simple trajet Maiche-Damprichard est difficile pour certains. Les jeunes déplorent le peu d'horaires de passage du Mobidoubs et les villages non desservis sur la communauté de communes sont nombreux.

Peu d'entre eux ont un suivi médical régulier et un jeune au moins n'a pas de mutuelle faute de moyens financiers. L'aide à la complémentaire santé adressée aux modestes revenus est méconnue. La conseillère de la Mission Locale constate que beaucoup d'entre eux manquent d'informations sur l'accès aux soins mais ne sont pas en demande d'être orientés.

L'isolement est semble-t-il peu présent chez cette tranche d'âge, ces jeunes pratiquent du sport, ont une vie associative mais sont en demande de plus d'activités sportives et de loisirs. 57 % d'entre eux déplorent le manque de lieux de rencontre pour les jeunes. 50 % seraient même favorables à partager des activités avec des personnes âgées, des bénévoles...

➤ Les personnes âgées (65 ans et plus)

50 personnes ont répondu, elles sont âgées de 70 à 85 ans majoritairement, plus de femmes que d'hommes (59%) et vivent plutôt en couple. Néanmoins, nous dénombrons 27 % de personnes veuves (soit ¼ des personnes interrogées).

Parmi ces personnes, 90 % sont propriétaires, les logements datent de + de 50 ans pour 40 % d'entre eux. Nous relevons une méconnaissance des aides à l'amélioration de l'habitat. Le problème de l'accessibilité des logements locatifs est pointé. Dans le cadre d'un entretien avec la secrétaire administrative de l'ADMR, cette problématique de l'accessibilité a été soulevée. Les logements comportent pour la majorité des escaliers, des hauts plafonds qui entraînent de lourdes charges de chauffage et des logements en mauvais état. Le problème de l'accessibilité est aussi pointé dans Maiche par les personnes âgées, handicapées, les familles et les partenaires. Les commerces sont pour beaucoup accessibles que par des marches, les trottoirs sont mal entretenus en hiver et certains pavés se décollent entraînant des risques de chutes.

90 % des personnes interrogées possèdent un véhicule, les autres font appel en premier lieu à leurs familles ou utilisent le Mobidoubs qui n'apporte pas satisfaction. Les habitants demandent la mise en place de navettes intercommunales, de mini-bus.

La secrétaire administrative de l'ADMR mais aussi de l'association SOLI'CITÉ mettent en évidence une problématique importante liée à la mobilité, qui engendre un réel isolement. Les personnes âgées sont de plus en plus en demande que les aides à domicile les transportent sur la Communauté de communes. Mais le manque de personnels et de défraiement ne permet pas de pallier cette demande.

40 % des personnes interrogées rencontrent des problèmes de santé. Elles déplorent l'absence de spécialistes sur le secteur.

Les personnes âgées ne savent pas qui trouver à la maison des services à Maiche, la permanence de la CPAM, l'aide à la complémentaire santé, les aides à l'hébergement, les fonds d'aides des caisses de retraite sont méconnus, 60 % des personnes estiment parvenir difficilement à accéder à leurs droits.

Le montant moyen des retraites des personnes qui ont répondu est de 1 450 €/mois par personne, la plus faible s'élevant à 400 € et la plus élevée à 2 700 €.

17 % d'entre elles bénéficient de l'aide d'un tiers dans les actes de la vie courante, des enfants en 1^{er} lieu, du conjoint et des petits-enfants. 17 % des personnes aidées font intervenir une aide à domicile, l'ADMR majoritairement. Elles en sont très satisfaites hormis le fait que les intervenants changent trop souvent. Elles font également remonter le souhait que le portage de repas à domicile soit étendu à toute la Communauté de communes, ce qui permettrait aux aides à domicile de « prendre le temps » d'échanger avec les personnes âgées.

37,5 % des personnes interrogées se perdent entre les différentes structures d'accompagnement des personnes âgées à domicile et 19 % s'y sont déjà égarées.

L'isolement ne concerne pas une majorité, dans l'ensemble les familles vivent à proximité, 60 % pratiquent une activité artistique ou culturelle. Mais les personnes sont néanmoins en demande d'activités autour de la marche et randonnées. 70 % déplorent l'absence de lieu de rencontre et d'échange pour les jeunes, 23,7 % aimeraient partager un lieu avec des jeunes, des bénévoles. 75 % des personnes interrogées ne savent pas, ou avec difficulté, utiliser un ordinateur et 17 % seraient intéressées par des cours informatiques.

SOLI'CITÉ, qui propose un service d'aide à domicile sur le secteur de St Hippolyte constate pour sa part un important isolement de la part des personnes âgées. Pour l'ADMR, un bon ¼ des personnes accompagnées ont des enfants qui sont inexistants, qui se désengagent beaucoup. L'association a de plus en plus de demandes de prise en charge, même sur le secteur de St Hippolyte mais pas de personnels suffisants pour répondre. L'ADMR reçoit aussi beaucoup de personnes qui ne savent pas où aller pour se renseigner sur leurs droits.

➤ Les familles

168 réponses, les femmes ont davantage répondu (64 %), 31 % des personnes interrogées ont entre 31 et 40 ans, 31 % également ont entre 41 et 50 ans, 19 % entre 51 et 60 ans, 10 % de plus de 60 ans et 6 % de moins de 30 ans.

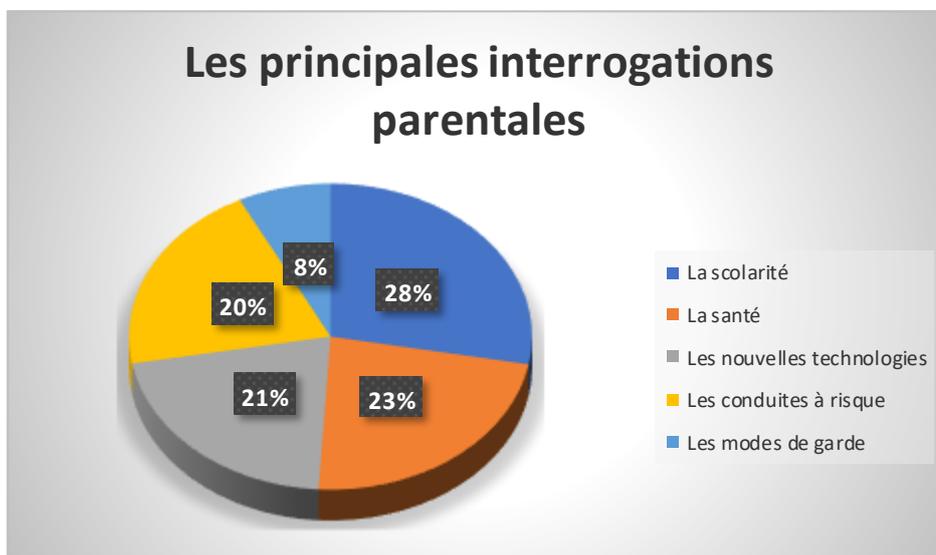
77 % des personnes qui ont répondu vivent en couple, 36,6 % sans enfant à charge, 26,6 % avec 2 enfants, 16,3 % avec 3 enfants. Les familles sont là depuis toujours ou depuis moins de 20 ans.

70 % des familles ne connaissent pas la Maison des services, 20 % pensent ne pas avoir fait valoir leurs droits par méconnaissance des aides.

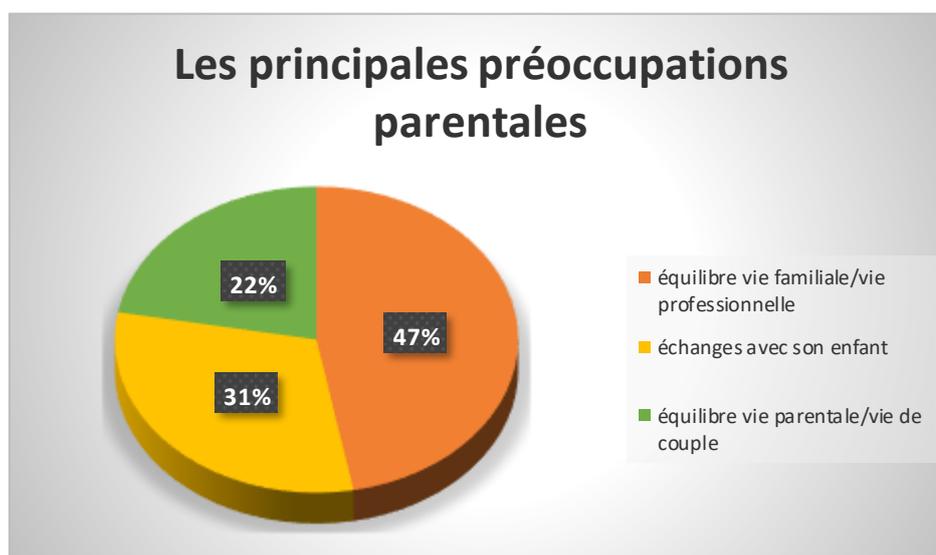
20 % des enfants ne pratiquent pas d'activité sportive ou de loisirs.

5 % de jeunes rencontrent des difficultés avec les camarades et ne savent pas où s'adresser pour être écoutés.

Les principales interrogations et préoccupations parentales sont ainsi réparties :



Autres : l'avenir, le harcèlement à l'école, la mort, l'éducation et le respect, l'épanouissement



En général, la famille est relativement proche et présente des personnes interrogées mais 26,6 % ne voient ses proches que rarement et ne pensent pas pouvoir compter sur le voisinage.

36 % ne pratiquent pas d'activités sportives ou culturelles et faute de temps ou d'intérêt, 20,6 % des familles ne participent pas aux manifestations dans les communes.

24 % ne partent pas en vacances pour raison financière.

10,5 % de la population interrogée estiment sa vie sociale insuffisante à très insuffisante et se sentent isolés. 64,3 % de la population déplorent le manque de lieux d'échange et de rencontre pour les jeunes. Le projet d'un local pour les 11-18 ans est accueilli très favorablement par 44 % des parents. 28 % de personnes seraient intéressées par des cours et la mise à disposition de matériels informatiques.

Les partenaires et les personnes rencontrés lors des entretiens évoquent des besoins au niveau de la parentalité. Certaines structures évoquent la possibilité de mise en réseau. Est exprimé le besoin d'avoir un lieu permanent dédié à la parentalité (exemple un lieu d'accueil enfants-parents LAEP). Certains parents se retrouvent en situation difficile avec leurs enfants : comportements violents. Le LAEP est un équipement souvent cité ou souhaité par les partenaires en réponse aux demandes des parents pour travailler le lien parents-enfants. Les structures ont parfois des difficultés à faire comprendre aux parents le rôle qu'ils ont à jouer. Les conférences sur la parentalité sont perçues comme un outil pertinent d'informations aux parents. Les parents éprouvent le besoin d'informations, d'échanges et de conseils très fortement à l'adolescence de leurs enfants.

• Les familles et l'emploi

Nous dénombrons parmi les 49 réponses à ce questionnaire 74 % de salariés, des ouvriers majoritairement. Les salaires sont très variables, les tranches les plus représentatives sont entre 400 € et 800 € (20 %), entre 1200 et 1600 € (17 %) et entre 3000 et 5000 (17%). 74 % travaillent en France, à proximité de leur lieu de travail. La majorité a arrêté ses études à 19 ans.

Parmi les demandeurs d'emploi (10 %), les freins à l'accès à l'emploi sont avant tout l'absence de mobilité pour 40 % d'entre eux, puis les ennuis de santé, l'âge, la démotivation et le choix de parcours non défini arrivent en fin. 80 % des demandeurs d'emploi interrogés sont en recherche d'emploi depuis moins de 6 mois, 20 % depuis 1 à 3 ans.

La mobilité : 13 % des personnes interrogées n'ont pas le permis de conduire, et 10 % n'ont pas de véhicule. Le Mobidoubs ne répond pas aux attentes car pas suffisamment d'horaires de passage, peu de trajet durant le week-end et de nombreuses communes non desservies.

Les modes de garde : 80 % des parents ont fait appel à une assistante maternelle agréée parmi les gens qui ont répondu (les questionnaires sont passés par le RAM).

Les parents ont saisi les questionnaires pour faire remonter un réel problème de garde des enfants pendant les vacances scolaires, 45 % des parents sont concernés. 60 % n'ont pas sollicité la CAF pour aider au financement des modes de garde, les parents ne sont pas suffisamment informés de leurs droits.

La professionnelle en charge du relais assistants maternels estime d'une part que l'offre des assistantes maternelles sur le secteur de Maiche est plus importante que la demande. Les assistantes maternelles ne parviennent pas à remplir leur quota d'accueil d'enfants.

D'autre part, l'accueil des enfants s'arrête à 6 ans et les communes ne proposent pas toutes du périscolaires. La professionnelle du RAM s'interroge alors sur la problématique des enfants laissés seuls dès 6 ans. Pour elle, il est indispensable de travailler sur la parentalité : combiner vie professionnelle/vie familiale et sur l'utilisation des écrans. Nous retrouvons les préoccupations relevées par les parents.

D'autres personnes entretenues pointent un besoin d'accueil occasionnel pour les mères au foyer ou en congé parental. Celles-ci souhaitent également la mise en place d'activités parents-enfants. Certains pointent également la nécessité de développer des actions passerelles avec l'école. Est repéré un besoin d'accueil occasionnel pendant les activités des parents. Les locaux du CMS permettent l'accueil de permanences PMI. Certaines difficultés à toucher le public des 0 à 3 ans.

• Les familles et la santé

23 % des personnes interrogées rencontrent des problèmes de santé. 30,4 % n'ont pas de suivi médical régulier. Les médecins spécialistes les plus consultés sont les dentistes, ophtalmologue, gynécologue, kinésithérapeute et ostéopathe. 23,5 % ne sont pas satisfaits de leur suivi médical en raison du manque de spécialistes sur le plateau.

Les chiffres de la CAF ont montré une part importante de personnes handicapées sur le territoire, le taux de personnes bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé sur la commune de Maïche représente 19 % des allocataires. Le service d'accompagnement à la vie sociale de l'ADAPEI a donc transmis les questionnaires à 16 personnes suivies. Nous dénombrons 9 % de personnes handicapées sur les 71 questionnaires revenus sur la santé et parmi eux, 40 % d'handicap moteur. Aucun ne pratique d'activité sportive ou de loisirs.

La directrice de l'ADAPEI de Maïche a effectivement mis en évidence lors de l'entretien deux problématiques majeures : LA MOBILITÉ et LES LOISIRS. Ces derniers ne sont pas adaptés aux personnes handicapées, l'accès à la piscine est limité, le cinéma n'est pas adapté, le regard n'évolue pas sur le handicap. La population accompagnée par l'ADAPEI est vieillissante, la majorité est âgée de 40 à 55 ans. Les personnes âgées handicapées sont en forte demande de se réunir : balades, sorties, shopping et aiment la pétanque. Pour la directrice, il est indispensable d'adapter le milieu associatif au handicap, de développer le pictogramme « S3A » : symbole d'accueil, d'accompagnement et d'accessibilité .

Il serait pertinent de mêler les jeunes handicapés aux autres jeunes car les enfants handicapés ne pratiquent pas les mêmes activités de loisirs et le regard ne pourra pas évoluer temps que les enfants handicapés seront séparés des autres.

Les questionnaires ont également révélé que 4 familles sur les 60 qui ont répondu à cet item handicap ont un enfant handicapé dont 2 avec autisme et troubles envahissants du comportement. Les parents n'ont pas d'aide au domicile, ils déplorent l'absence de suivi de l'enfant par des professionnels et tous les parents estiment ne pas être suffisamment orientés, informés et écoutés.

• Les familles et le logement

Nous pouvons constater que le secteur comprend une majorité de logements récents (10 à 30 ans d'ancienneté) et 29 % de logements de + de 50 ans.

La part est équitable entre les locataires et les accédants à la propriété, 40 % des familles sont propriétaires.

- Parmi les propriétaires, 47 % ont effectué des travaux de rénovation mais ont très peu fait appel à des subventions. Les dépenses de chauffage s'élèvent en moyenne à 90 €/mois, le bois et les granules sont privilégiés pour plus de 80 % d'entre eux.

- Les accédants à la propriété ont pour 77 % d'entre eux fait l'acquisition d'une maison ancienne, avec pour la majorité des travaux à réaliser. 23 % des personnes en accession disent avoir des difficultés à hono-

rer les échéances soit ¼ des accédants. Les charges de chauffage, même si le mode de prédilection reste le bois ou les granules, sont déjà plus élevées, la moyenne est de 163 €/mois.

- Sur 15 locataires qui ont répondu, 40 % sont dans le parc public et 60 % dans le parc privé. Les logements sont accessibles entre un et six mois dans le parc public. Dans le parc privé, ¼ des personnes ont eu des difficultés à trouver un logement.

Les charges de chauffage s'élèvent à environ 123 €/mois. 20 % des logements sont en mauvais état, parcs public et privé confondus. Le manque d'isolation est mis en avant par les locataires.

La problématique du logement a été soulevée par la conseillère installation pour la Chambre de l'Agriculture. Les jeunes exploitants agricoles qui s'installent n'ont alors au commencement que de modestes revenus, ils ne travaillent pas tous dans la ferme familiale mais cherchent au contraire leur indépendance. Il leur est très difficile de se loger au vue du montant des loyers sur le secteur frontalier.

2. Des besoins identifiés par la population et les partenaires

	Besoins recensés	Solutions, idées proposées
MOBILITÉ	<ul style="list-style-type: none"> - Peu d'horaires de passage du Mobidoubs - Villages non desservis par le Mobidoubs - « J'aimerais rencontrer des gens ici dans mon village ou aux alentours mais je n'ai pas de moyen de locomotion c'est difficile de toujours solliciter ses proches ou amis pour se déplacer. C'est cela qui m'isole de cette vie associative que j'ai toujours pratiquée et aimée. C'est pour cela que je vous solliciterai toujours afin de retrouver une forme de LIBERTÉ. » 	<ul style="list-style-type: none"> - Retour du transport à la demande - Transport en commun qui dessert les petites communes - Voies vertes ; Fabrication d'un vélo route sur le plateau - « Il faut absolument songer à investir dans les pistes cyclables ! Sur le plan culturel et touristique, nous disposons déjà en grande partie du tracé : celui du TACOT (et même si le chantier s'étale sur 10 ans, tout le monde y gagnera). » - GHETE : en Suisse, le Car Postal transporte le courrier de dépôt en dépôt sur chaque commune et transporte les habitants en même temps. Un arrêt postal dans chaque commune.
VIE SOCIALE ET CULTURELLE	<ul style="list-style-type: none"> - « Il manque d'endroits chaleureux pour se retrouver entre amis dans un cadre accueillant comme un pub, et de restaurants divers. Ou il manque aussi une organisation comme la MJC qui proposerait divers services en tout genre, culturel ou sportif... à des prix selon nos moyens » - « Il manque sur le plateau une équipe pour l'apprentissage de l'utilisation d'un ordinateur pour les + de 40 ans sachant qu'aujourd'hui beaucoup de choses sont demandés par internet et celui qui ne connaît pas est bloqué dans sa vie quotidienne. » - « La communauté de communes doit valoriser l'identité du PAYS MAICHOIS. Peut-être devons-nous trouver notre identité commune. Il nous manque un projet ou des projets qui vont dessiner le futur de nos enfants. Malgré des efforts de chaque commune, il manque sur le plateau des infrastructures communes qui valorisent le sport, le spectacle, les transports, notre beau plateau. » 	<ul style="list-style-type: none"> - « Mise en place de sports à tarifs attractifs car tous les sports existants sur la commune sont très coûteux, ce qui met un frein à la pratique du sport. » - « Je trouve que le tourisme n'est pas suffisamment développé. Nos villages ne sont pas assez mis en valeur. Je propose un dépliant sur chaque village avec quelques photos, un peu d'histoire » - « Il me paraît indispensable de recréer du lien entre les générations. Apprendre à vivre ensemble, transmettre les savoirs. Et des rencontres interculturelles. Sur notre territoire, il manque beaucoup d'expositions ou d'intervenants culturels pour évoquer des thèmes de réflexions. Je souhaiterai plus de cinéma-débat. » - GHETE : un membre propose du soutien à la lecture, animation sur les plantes comestibles, sur la nature, visites guidées du village de Bief et autres (légendes, village médiéval, chapelle...) - soutenir les établissements scolaires qui proposent des alternatives innovantes (ouverture à la nature, partage de connaissances avec la population, revaloriser respect, communication, investissement, projets inter-établissements et autour de la coopération, du vivre ensemble)

ISOLEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - « La maladie, le handicap, isolement de la personne âgée. Je me suis aperçue que durant la maladie de mon mari et depuis le décès même les amis se sont faits rares. Par contre, j'ai eu la visite de nouvelles personnes et surtout celles qui avaient perdu leurs maris et qui ont besoin de partager leurs peines. » 	<ul style="list-style-type: none"> - un centre de rencontre pour personnes avec un handicap - Animations pour personne à mobilité réduite
MODE DE GARDE	<ul style="list-style-type: none"> - « Manque de personnels pour les gardes à domicile, le multi-accueil est saturé et les assistantes maternelles imposent de plus en plus leurs conditions. » - « Manque d'accueil périscolaire pour le mercredi pour les enfants de plus de 6 ans quand on n'a pas d'assistante maternelle agréée. » 	<ul style="list-style-type: none"> - meilleure répartition des services en lien avec la petite enfance et enfance (services itinérants ?) et ouvrir plus de multi accueil, périscolaire sur les vacances scolaires et mercredi - RAM : propose de créer une plaquette d'information sur les différents modes de garde. Créer un guichet unique pour tous les modes de garde
ACCESSIBILITÉ	<ul style="list-style-type: none"> - Pas d'ascenseur dans le collège St Joseph donc pas accessible au handicap. - « Ce que je reproche à Maiche, ce sont les trottoirs. Je pense que les pavés sont dangereux. Les poussettes, les fauteuils roulants sont obligés d'aller sur la route ! » 	
SANTÉ	<ul style="list-style-type: none"> - manque de spécialistes, délais trop longs de RDV - Manque un pôle médical 1ers secours (ou/et interventions bénignes) - L'isolement géographique est une vraie difficulté pour le suivi santé et scolaire de mes enfants handicapés. 	<ul style="list-style-type: none"> - avoir plus de spécialistes sur la Communauté de communes (orthophoniste, orthoptiste, ophtalmologue, dermatologue, gynécologue...) - des permanences hebdomadaires ou périodiques de plusieurs spécialistes
INSÉCURITÉ	<ul style="list-style-type: none"> - « Montée de la délinquance, de la violence, de l'irrespect qui inquiète. Cela a beaucoup changé en 10 ans. L'insécurité s'installe même dans nos villages. » - La vitesse excessive à certaines heures de la journée peut poser problème - Un manque de sécurité sur certains quartiers de la commune de Maiche, tapage nocturne, etc... 	
ENVIRONNEMENT		<ul style="list-style-type: none"> - une vraie transition écologique !!! - « Nous sommes très attirés par la réduction des déchets et notre entourage semble emboîter le pas. Pourquoi ne pas songer à encourager ce genre de démarche »

Les partenaires et les personnes rencontrés dans le cadre des entretiens ont mis en lumière d'autres points importants :

➤ Le Réseau Partenarial :

Le réseau partenarial est plutôt dense. Les structures sont impliquées fortement dans la vie locale. Il n'existe pas de tête de réseau partenarial impliquant notamment le CIAS, la PMI, le CMS, l'ADAPEI, la Mission Locale, les organismes logeurs et les bailleurs sociaux. Le partenariat pourrait participer à la mutualisation de certains moyens. Son développement permettrait de mesurer l'identification de chaque structure. Il n'est pas toujours évident de faire travailler les partenaires entre eux pour construire une réponse collective. Le partenariat est étroitement lié aux activités que développe chaque structure.

➤ Citoyenneté / Laïcité :

Besoin de formation du personnel, certaines structures se sentent peu équipées. D'autres observent un repli sur soi de certaines communautés ethniques. Nécessité de donner du sens aux jeunes. Les notions de citoyenneté et de laïcité ne veulent pas dire grand-chose dans certaines familles et chez certains jeunes. Il y a confusion entre nationalité et religion. La citoyenneté se décline également dans le développement de nouveaux comportements de consommation (jardin partagé, système de libre-échange, etc.).

➤ La violence :

La gendarmerie de Maiche relève un fait alarmant : les violences faites aux femmes. Entre le 01^{er} janvier et le 13 octobre 2018, les gendarmes dénombrent une quarantaine d'interpellations pour violence (1/3 de violences conjugales, 2 cas de violence sur enfants), une centaine d'interpellations pour dégradations ou vol et une trentaine de cambriolage. Le nombre d'arrestations pour alcoolémie au volant et conduite sous stupéfiants sont aussi très importantes. Ces chiffres sont regroupés sur les communes de Maiche, Charquemont, Damprichard et Frambouhans. Les auteurs des délits sont de tous les âges (20 à 40 ans).

3. Les services existants sur le territoire

La petite enfance (0-6 ans)

- Un relais assistants maternels à Maiche et Saint-Hippolyte ;
- Un centre de loisirs pour les 4-12 ans à Maiche ;
- Un multi-accueil à Maiche ;
- Un centre de loisirs à Charquemont géré par la ville de Montbéliard ;
- L'association Familles rurales assure le fonctionnement du périscolaire à Charquemont et Fournet Blancheroche, les mercredis loisir et des activités pendant les vacances scolaires ;
- Un SESSAD (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile) intervient auprès des enfants de 0 à 5 ans, apporte conseils, accompagnement aux parents, à l'entourage familial de l'enfant et approfondissement du diagnostic. Il favorise l'aide au développement psychomoteur de l'enfant, la préparation de sa socialisation et de sa scolarisation.
- 15 écoles primaires publiques et 1 école primaire privée à Maïche ;
- 7 écoles maternelles publiques.

La jeunesse (7-16 ans)

- 1 collège publique et 1 collège privé à Maïche ;
- 1 collège publique à St-Hippolyte ;
- Il n'y a pas de lycée.
- IME (ADAPEI Maiche)

- Un club ados à Charquemont géré par l'association Familles Rurales
- Groupe Oxy'jeunes, mis en place par le centre d'animation de Maiche. Les jeunes mènent des projets participatifs et des actions sur la commune

Les 16-25 ans

- La mission locale est le seul service existant à destination des jeunes
- Un tissu sportif très développé

Les familles et les isolés

- Un réseau associatif important sur le territoire (chasse, pétanque, animation, patrimoine religieux, pompiers, chant, théâtre, musique, sports, jeux, modélisme, danse, parents d'élèves, etc...).
- Des permanences variées à la Maison des services (CAF, Pole Emploi, CPAM, MSA, centre d'information sur les droits des femmes et des familles, mandataires judiciaires, gendarmerie, armée, conseils architecture urbanisme, défenseur des droits, informations logement, service pénitentiaire, infirmière, médiation familiale, etc...).
- Le Centre Médico-social de Maiche (Département du Doubs) qui déploie sur tout le territoire de la CCPM des assistants de service social, des éducateurs spécialisés, des conseillers en économie sociale et familiale, une puéricultrice, un médecin de la protection maternelle et infantile (PMI), un psychologue, un technicien d'intervention sociale et familiale.
- Une Maison de la santé, des permanences de l'ANPAA (association nationale de prévention en alcoologie et addictologie) et du centre médico-psychologique (adultes) et médico psycho-pédagogique (enfants)
- Les Invités au Festin, association qui propose des activités, crée du lien social pour les personnes souffrant de difficultés psychiques et sociales.

Les personnes handicapées

- L'ADAPEI recentre tous les services envers les personnes handicapées. L'association gère de nombreuses structures à Maiche : un Foyer de Vie, un Foyer d'hébergement, un service d'hébergement en milieu ouvert, un service d'accompagnement à la vie sociale, un établissement d'aide par le travail et un institut médico-éducatif divisé en 2 unités, enfants et adolescents.

Les personnes âgées de 65 ans et plus

- Un EHPAD à Maïche (116 places)
- Une MARPA à Maïche et une structure Age & Vie à Charquemont et St Hippolyte
- Le SSIAD (service de soins infirmiers à domicile)
- 3 associations intervenants à domicile : Soli'Cité, AZAÉ et l'ADMR
- Des clubs de l'Amitié qui sont recensés sur 8 des 43 communes de la CCPM et des associations culturelles et sportives (pétanque, chant, théâtre, etc.) qui s'adressent à des personnes valides et mobiles.
- Le rendez-vous des aidants mis en place par le CCAS de Maiche